

UN MANDAT
C'EST AUSSI IMPORTANT
QU'UN TESTAMENT

INFORMEZ-VOUS
AUPRÈS DE VOTRE NOTAIRE

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUERIN
MAZDA

1530, boul. Chomedey
Chomedey, Lévis 688-4787

à l'essai

Aujourd'hui: Averses en matinée puis éclaircies
Minimum 3° Maximum 13°
Demain: Généralement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, MARDI 2 OCTOBRE 1990

106^e ANNÉE N° 338

68 PAGES, 6 CAHIERS

iles de La Madeleine: 1.00

50¢

Aujourd'hui



On fêtera dans le « Parc des îles » en 92

GILLES GAUTHIER

L'île Sainte-Hélène accueillera ce lieu de rassemblement financé en grande partie par Ottawa

La partie ouest de l'île Sainte-Hélène, abandonnée depuis plusieurs années, sera aménagée en un parc et lieu de rassemblement populaire en prévision des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal, en 1992, à un coût se situant entre 20 et 40 millions\$.

C'est ce que La Presse a appris hier de sources fiables, qui précisent que le financement du « Parc international des îles » sera en majeure partie assuré par le gouvernement fédéral, l'autre bail-

leur de fonds étant la Ville de Montréal. «Le gouvernement du Québec n'est pas impliqué», précise-t-on à l'hôtel de ville.

Le coût excédera 20 millions\$ si Ottawa accepte notamment le projet de « mise en valeur » de la biosphère (le pavillon des États-Unis de l'Exposition universelle de 1967), qui a été détruite par un incendie et dont il ne reste que la structure métallique.

L'investissement fédéral s'ajoutera aux 10 millions\$ qu'Ottawa a déjà promis d'injecter dans les fêtes et aux autres travaux déjà annoncés, notamment dans le Vieux-Port.

Ce projet serait de nature à sauver du fiasco anticipé les fêtes du 350^e anniversaire, affirme par ailleurs un cadre de la Ville.

Le parc urbain, déclare un poli-

nicien municipal, sera un des plus beaux en Amérique étant donné son site. Il ajoute que tous les pavillons désuets de l'Exposition universelle de 1967 seront rasés.

Outre la biosphère, l'ouest de l'île Sainte-Hélène comprend notamment le lac des Cygnes, le monument de Calder, dont on a déjà annoncé le déplacement pour le mettre en valeur, et les vestiges de la Place des nations de l'Expo.

C'est aussi dans ce secteur de l'île que se trouve le métro, ce qui aidera à l'organisation des rassemblements populaires, et le pont de la Concorde. L'est de l'île est occupé par la Ronde et le centre, largement boisé, par les piscines, le restaurant et un parc.

L'argent venant principalement d'Ottawa, Montréal n'a pas grand-chose à dire au sujet de la date de l'annonce de la réalisation du projet. Le maire Jean Doré souhaite bien sûr ardemment que la conférence de presse ait lieu avant le lancement officiel.

VOIR PARC EN A 2

B1 ONTARIO

Devenu officiellement le premier chef de gouvernement néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae a présenté hier son cabinet, qui, autre précédent, inclut 11 femmes.

B4 GOLFE

George Bush estime qu'un retrait de l'Irak du Koweït donnerait aux États du Golfe la possibilité de régler une fois pour toutes le conflit qui oppose les Arabes à Israël.

B5 TÉLÉVISION

Les fervents de *Lance et compte* pourront suivre à nouveau des le 10 octobre les aventures des personnages qui animent ce mariage du hockey et du teleroman.

D1 ÉCONOMIE

Les grandes pétrolières refusent encore de hausser le prix de l'essence à la pompe comme l'a fait Shell hier pour pallier l'augmentation du brut due à la crise du Golfe.



C1 MODE

Le velours de Poitras exalte la féminité, même si la coupe est dure, et la panne de velours, par sa légèreté et son aspect luxueux, est le tissu privilégié des petits soirs.

Ottawa met en vente un premier bloc de 15% de Petro-Canada

GILLES PAQUIN et RICHARD DUPAUL

Le gouvernement fédéral a déposé hier un projet de loi visant à amorcer la privatisation de Petro-Canada et la vente de 15 p. cent des actions de cette entreprise.

Née du regroupement de différentes sociétés privées acquises à prix d'or par Ottawa au milieu des années 70, Petro-Canada devait garantir la sécurité des approvisionnements du pays et ouvrir une fenêtre sur les activités des pétrolières.

Toutefois, selon John McDermid, ministre d'Etat à la Privatisation, cette société d'Etat, créée dans le but de servir de levier aux politiques gouvernementales, n'a jamais vraiment répondu à de tels besoins.

«Nous n'avons pas besoin d'une société pétrolière nationale pour régler le marché», a déclaré M. McDermid, en soulignant que Petro-Canada n'établissait pas le prix de détail de l'essence, puisque celui-ci était fixé par la loi du marché.

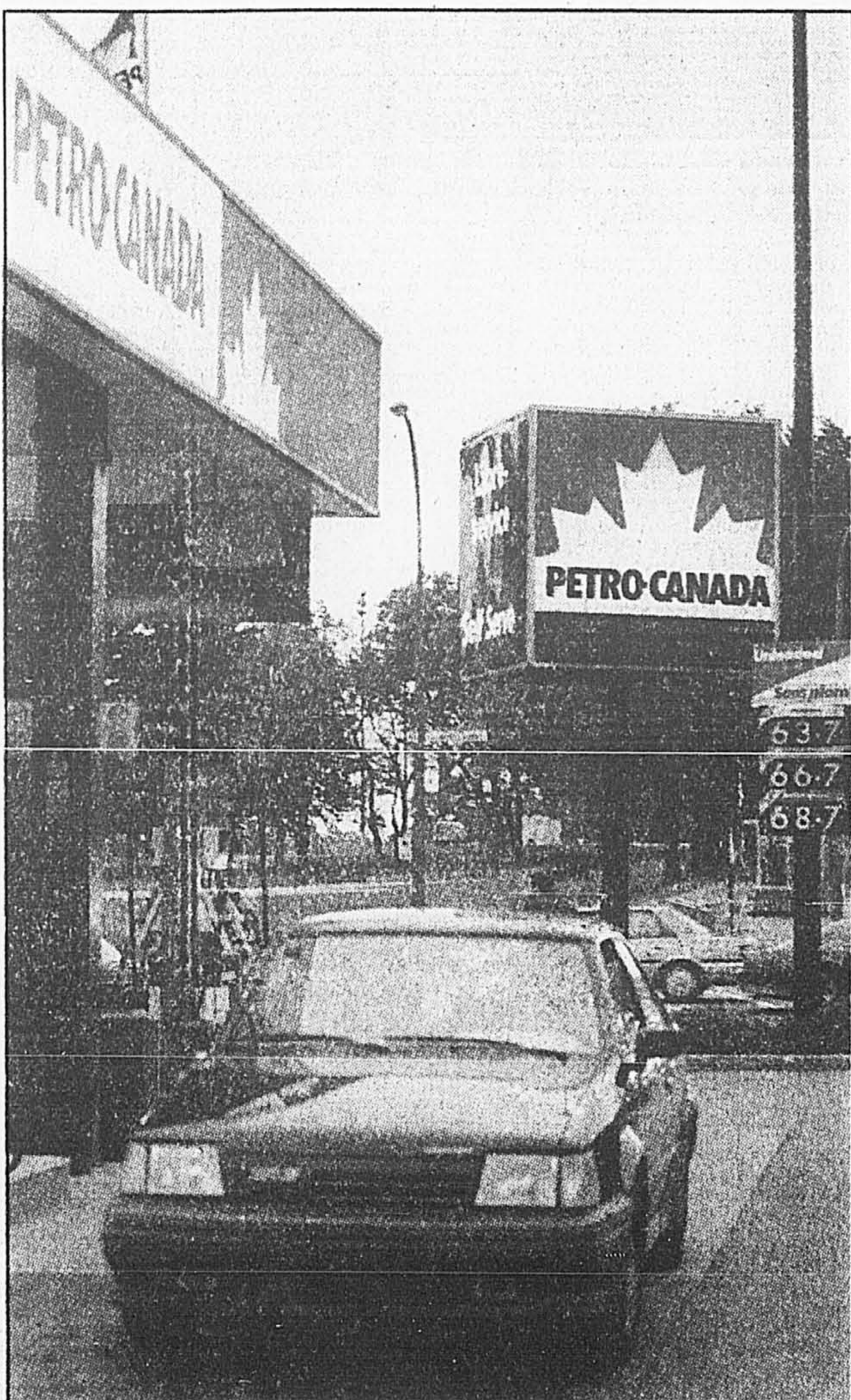
Même si le ministre des Finances Michael Wilson avait annoncé la mise en vente d'actions de Petro-Canada dans son budget de février dernier, son collègue à la Privatisation a indiqué hier que le premier bloc de 15 p. cent ne serait offert qu'au moment où le marché deviendrait favorable.

Actif de 6,8 milliards \$

Devenue la plus grande société pétrolière canadienne, Petro-Canada a un actif d'une valeur de 6,8 milliard\$ et compte 6468 employés, 3295 stations-service, quatre raffineries et de riches réserves de pétrole et de gaz. Elle manque cependant d'argent pour poursuivre son expansion, et l'Etat n'est pas en mesure de lui en offrir présentement.

«La participation directe des Canadiens au capital de Petro-Canada procurera à la compagnie de nouveaux fonds et raffermira son rôle dans l'exploration et l'exploitation des réserves en énergie», a soutenu M. McDermid.

VOIR PETRO-CAN EN A 2



Le contrôle de Petro-Canada demeurera entre les mains des Canadiens: les étrangers ne pourront posséder plus de 25% des actions offertes et aucun actionnaire ne pourra détenir plus de 10% des actions.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Loran Thompson se rend à la police

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Loran Thompson, 43 ans, qui avait échappé aux griffes de l'armée et de la police provinciale lorsque les Warriors étaient finalement sortis de leur retraite, mercredi dernier, s'est rendu hier à la Gendarmerie Royale du Canada.

Le chef politique des Warriors rejoindra aujourd'hui, dans le minuscule bloc cellulaire du Palais de justice de Saint-Jérôme, quelque 25 de ses camarades des dernières semaines à Oka, dont Ronald «Lasagne» Cross et Dennis «Psycho» Nicholas.

Il avait profité de la mêlée provoquée par la sortie inopinée des Warriors pour regagner sa demeure de la réserve d'Akwesasne, près de Cornwall, qui chevauche la frontière séparant le Canada des États-Unis et les limites des provinces de Québec et de l'Ontario.

Son avocat, Robert Bellefeuille, a fait savoir que Thompson s'était présenté hier au quartier général de la Gendarmerie Royale du Canada, à Westmount, pour satisfaire à l'une des conditions de sa libération sous caution, en juin dernier, sous une accusation de contrebande de cigarettes.

Selon John Boots, porte-parole de la Société des Warriors, Thompson a préféré ne pas demeurer en liberté alors que ses camarades étaient incarcérés. «Cela est bien dans son caractère, a-t-il précisé. Loran n'est pas homme à fuir qui que ce soit: il se bat toujours.»

Après avoir été interrogé, il a passé la nuit à Parthenais, non loin de Cross et de Nicholas et de deux autres Amérindiens. Thompson, représenté par Me Jeffrey Boro dans cette affaire, sera officiellement accusé de voies de fait sur deux policiers de la SQ lors d'arrestations de Mohawks effectuées en bas de la Côte Saint-Michel, à Oka. Ces délits ont été commis quelques minutes après que des Warriors et des sympathisants eurent tenté de surprendre des militaires et agents de la SQ en quittant le centre de désintoxication où ils étaient réfugiés depuis le 1^{er} septembre.

Entre-temps, dans une salle remplie à pleine capacité et étroitement surveillée par des agents en civil et en uniforme de la SQ, le juge Stephen Cuddihy, de la Cour du Québec, a dû, peu avant 15h hier, reporter à 9h 30 ce matin l'audition des requêtes en cautionnement de Ronald Cross et de Dennis Nicholas en raison de l'absence d'interprète (du français à l'anglais). «Jeudi, a dit le magistrat, lors de la comparution, nous avons demandé la présence

VOIR THOMPSON EN A 2

• Pages A 4 et A 5: l'après-crise amérindienne

L'Allemagne souveraine renaît

La fête de l'unité battra son plein ce soir à minuit

d'après AFP et Reuter
BERLIN

L'Allemagne souveraine renaît ce soir à minuit heure locale (18h HAE) en un géant économique de près de 80 millions d'habitants, aboutissement d'une marche précipitée et pacifique vers l'unification qui efface d'un coup la plupart des conséquences de la Deuxième Guerre mondiale.

Les ministres des Affaires étrangères des puissances victorieuses du nazisme — États-Unis, Grande-Bretagne, URSS, France — ont officialisé leur consentement hier à New York, en suspendant les droits et responsabilités sur l'Allemagne qu'ils avaient hérités de la guerre.

Triomphalement réélu à la tête de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) dont les sections Est et Ouest ont fusionné hier, le chancelier Helmut Kohl a promis hier que l'Allemagne unie ne se re-

plierait pas sur elle-même et assumerait ses responsabilités sur la scène internationale.

La fête de l'unité

La naissance de la nouvelle République fédérale d'Allemagne sera annoncée à minuit par des cloches de toutes les églises allemandes et des feux d'artifice, point d'orgue d'une fête purement panallemande à laquelle ne participera aucun chef d'Etat étranger.

Le drapeau national noir-rouge-or s'élèvera devant le bâtiment historique du Reichstag, au cœur de Berlin redevenue capitale, hissé par quatorze jeunes Allemands de l'Est et de l'Ouest. La fête de l'unité battra son plein tard dans la nuit dans les rues de la plupart des villes d'Allemagne. A Berlin, plus de 1 700 artistes assureront quelque 530 heures de spectacle.

Les forces de l'ordre craignent toutefois des débordements causés par des extrémistes. Dans la nouvelle capitale, la police ouest-

berinoise a d'ores et déjà pris le contrôle des opérations et le ministre fédéral de l'Intérieur, Wolfgang Schauble, a prévu d'envoyer de 500 à 600 policiers d'élite du corps de protection des frontières.

Le chancelier Helmut Kohl, qui a orchestré l'unification à son rythme, s'adressera à la nation réunifiée le 4 octobre devant le nouveau Parlement réuni dans le Reichstag.

Réunis en congrès à Hambourg, les 1 000 délégués de l'Ouest et de l'Est, représentant près de 900 000 adhérents, ont fêté leur nouvelle unité en chantant l'hymne national de la RFA et en acclamant longuement et à plusieurs reprises un Helmut Kohl qu'ils ont élu triomphalement dans la soirée à la présidence de la nouvelle Union chrétienne-démocrate (CDU) d'Allemagne.

Le chancelier a obtenu 98,5 p. cent des suffrages exprimés, alors

qu'il n'en avait obtenu que 77,3 p. cent lors du précédent congrès de la CDU de RFA, en septembre 1989.

Le chancelier, que tous les sondages donnent gagnant contre le social-démocrate Oskar Lafontaine en décembre, a aussi exposé les grandes lignes du futur programme électoral que la CDU doit adopter fin octobre.

Sa principale priorité sera la reconstruction de la RDA, «afin que l'Allemagne cesse bientôt d'être divisée économiquement et socialement».

Second point de «l'idéal chrétien-démocrate»: l'intégration politique européenne, afin de donner naissance à des «États-Unis d'Europe».

Le chancelier, soulignant que la crise du Golfe concerne aussi l'Europe, a enfin plaidé pour que l'Allemagne assume un rôle international à la mesure de son poids

VOIR ALLEMAGNE EN A 2

<p>VANCOUVER</p> <p>A partir de 279\$</p> <p>LES AILES DE L'OUEST</p>	<p>WHISTLER</p> <p>CET HIVER A partir de 596\$</p>	<p>LAS VEGAS</p> <p>VOL DIRECT A partir de 299\$</p> <p>LAS VEGAS TOURS</p>	<p>TURKS & CAICOS</p> <p>1 semaine à partir de 852\$</p> <p>2 semaines à partir de 1 218\$</p> <p>TURKS & CAICOS TOURS</p>	<p>HAÏTI</p> <p>Departs de Noël le 24 décembre retour le 7 janvier 599\$</p> <p>Départ tous les dimanches à partir de 359\$</p> <p>HAÏTI TOURS</p>
<p>CES VOLS OPÈRENT DURANT TOUTE L'ANNÉE</p>				
<p>Pour informations et réservations consultez votre agent de voyages</p>				
<p>Nombre de places limité</p>				

SUITE DE LA UNE

PARC

On fêtera dans le «Parc des îles» en 92 ciel, le 14 octobre, de la campagne électorale de son parti, le Rassemblement des citoyens de Montréal, en vue des élections du 4 novembre.

Que le projet soit annoncé avant ou après le 4 novembre importe peu pour les conservateurs fédéraux, car ils ne pourront qu'en tirer les bénéfices politiques étant donné que les prochaines élections au Canada sont en principe prévues pour 1992, année des célébrations montréalaises.

Le maire Doré et le directeur général de la Corporation qui organise les célébrations de 1992, Michel Petit, parlaient du «Parc des îles» quand ils disaient lors d'une conférence de presse, vendredi, que le cœur de la fête de 1992 donnera lieu à de grands rassemblements populaires sur un «site surprise à annoncer».

Les négociations ne sont pas terminées, notamment au sujet de la biosphère, et le gouvernement fédéral doit maintenant déterminer quand il sera prêt à annoncer le projet et avec qui il l'annoncera, dit-on à l'hôtel de ville.

L'île Notre-Dame, qui comprend notamment les anciens pavillons de la France (Palais de la civilisation), du Québec et du Canada, la piste de course automobile Gilles-Villeneuve, le bassin d'aviation et la «plage Doré», ne sera pas touchée. La Ville de Montréal a déjà commencé à exécuter certains travaux dans la partie ouest de l'île Sainte-Hélène.



Marc Lalonde, alors ministre fédéral de l'Énergie, inaugurant à Montréal la première station-service de Petro-Canada au Québec. C'était le 24 octobre 1981.

PHOTO La Presse

PETRO-CAN

Ottawa met en vente un premier bloc de 15% de Petro-Canada

Le ministre a dit s'attendre à ce que les actions de Petro-Canada obtiennent un accueil favorable sur le marché. Cette opération de privatisation sera la plus importante de toutes celles que le gouvernement conservateur a entreprises depuis son accession au pouvoir, en 1984.

Pour M. McDermid, le contrôle de la compagnie demeurera entre les mains des Canadiens, puisque les citoyens étrangers ne pourront posséder plus de 25 p. cent des actions offertes. En outre, aucun actionnaire ne pourra détenir plus de 10 p. cent des actions, quelle que soit sa citoyenneté.

Le siège social de la société devra demeurer à Calgary et celle-ci devra continuer de traiter avec sa clientèle dans les deux langues «là où la demande le justifiera».

Après les ventes contestées d'Air Canada, Téléglobe, Canadair et de Havilland, le gouvernement conservateur devra maintenant faire face à une vigoureuse opposition des libéraux et des néo-démocrates à ce nouveau projet.

Réactions

Par contre, l'idée a été généralement bien accueillie hier par l'industrie pétrolière et les milieux financiers.

«Nous sommes très heureux de la décision du gouvernement de retourner Petro-Canada au sec-

teur privé. On attendait cela depuis un bout de temps. Je suis convaincu que la compagnie sera la bienvenue dans l'industrie», a déclaré Michael Ratuski, directeur économique de l'Association pétrolière du Canada.

Selon M. Ratuski, Petro-Canada avait un besoin important de fonds pour mener à bien certaines de ses entreprises, notamment l'ambitieux projet de 5 milliards \$ d'Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve. «A titre de participant à Hibernia (derrière le leader, Mobil Oil), une injection d'argent frais ne nuira pas», a-t-il dit.

Chez Shell Canada, on estime que la privatisation de la société d'Etat arrive à un bon moment, a déclaré un porte-parole, M. Keith Jackson. Shell exclut toute possibilité d'acquiescer une participation minoritaire au sein de Petro-Canada, mais on se dit intéressé à l'achat de stations-service si jamais certaines d'entre elles étaient mises en vente, a-t-il ajouté.

Selon les experts consultés par La Presse, la vente de Petro-Canada pourrait rapporter entre 4 et 5 milliards \$ au gouvernement. Avec de tels montants en cause, la décision d'Ottawa d'y aller par tranches est très sage, a estimé M. Denis Mote, analyste financier de la firme torontoise Maison Placements, «d'autant plus que les marchés financiers sont plutôt nerveux ces temps-ci avec la crise du golfe Persique, qui a fait bondir le prix du baril de pétrole, et la récession qui secoue le pays. Mais si on procède prudemment, l'émission devrait s'écouler facilement: il y a suffisamment d'argent dans la rue».

Cependant, Ottawa devra trouver le prix juste des actions qu'il veut vendre. Dans l'hypothèse selon laquelle Petro-Canada vaut 3,5 milliards \$, il faudra émettre pas moins de 200 millions d'actions pour faire le compte si le prix était fixé à 17,50 \$. Air Canada, par exemple, avait fait son entrée sur le marché boursier à 85 l'action.

Il n'y a que deux sociétés pétrolières totalement intégrées en bourse, la Compagnie pétrolière Impériale et Shell Canada. La venue de Petro-Canada devrait ainsi donner un meilleur choix aux investisseurs, estiment les spécialistes.

Selon un analyste torontois qui a requis l'anonymat, Petro-Canada est «fin prête» pour une privatisation, ayant déjà subi une cure d'amaigrissement en réduisant son effectif de 1 200 postes depuis un an. En plus, on s'est départi de plusieurs éléments d'actif pour réduire la dette, incluant Joseph Elie au Québec, SuperLine à Halifax et une compagnie d'asphalte en Saskatchewan.

Pour les analystes, les cinq prochaines années seront bonnes pour l'industrie pétrolière — que la guerre éclate ou non au Koweït — à mesure que disparaîtra la surcapacité à l'échelle internationale. Les titres dans ce secteur deviendront donc fort attrayants.

THOMPSON

Loran Thompson se rend à la police

d'un interprète pour aujourd'hui et il n'est pas là. Les accusés ont donc repris le chemin de Parthenais.

Trente-huit chefs d'accusation, allant des voies de fait aux menaces de mort à l'endroit de plusieurs militaires, ont été portés contre Cross, et sept contre Dennis Nicholas.

Tout indique que les procureurs, Me François Brière pour la Couronne, Pierre Poupart, agissant en défense pour Cross et Guy Cournoyer, pour Nicholas, auront besoin de deux jours pour présenter leurs arguments.

Depuis le début de la crise américaine à Oka, le ministère public a porté des accusations contre une centaine de personnes, des hommes à 80 p. cent, totalisant plus de 300 chefs.

La ronde des comparutions s'est poursuivie hier matin, lorsque Harold Oakes, Lee Roy Gabriel, Paul Smith, Mark Montour, Joe Devid, Terry Gerard Marquis et Herbert Bush se sont présentés devant le juge Cuddihy. Après avoir pris connaissance des actes d'accusation, le magistrat a reporté l'audition des requêtes en cautionnement à aujourd'hui.

Ces accusés, comme 18 autres, seront de retour au Palais de justice de Saint-Jérôme aujourd'hui, ce qui va avoir pour conséquence d'engorger plus que jamais le bloc cellulaire et le rôle. Durant quelques heures, les autorités judiciaires ont cru qu'il serait possible de reporter, avec le consentement des accusés, ces requêtes de huit jours, mais ce fut peine perdue.

En soirée hier, les autorités carcérales de Saint-Jérôme se creusaient la tête afin de trouver une place pour loger tous ces Mohawks en attendant leurs comparutions.

Outre Cross, Nicholas et Thompson, les Amérindiens qui seront sous surveillance étroite aujourd'hui à Saint-Jérôme sont Roger Lazore, Eldred Jacobs, William John Sears, Brandy Larocque, Dean Gary Horn, Louis Donald Hemlock, Jean-Noël Cattan, Keven Gould, Richard Axe Tow, Kahentiosta (identification

mohawk), Paul Michael Thomas, Hunter Montour, Kevin Stanger, Mike Mayo et Robert Skidders, tous détenus à la base militaire de Farnham, devenue à la suite d'un décret du gouvernement provincial une prison commune. A cette liste, il faut ajouter Gordon Lazore et Richard Livingston Nicholas, qui sont gardés à Parthenais.

Pour sa part, Valerie Bonspiel, une sympathisante dans la vingtaine arrêtée en bas de la Côte Saint-Michel lors de la bousculade de mercredi dernier, devra revenir devant la cour le 5 novembre pour la fixation de son enquête préliminaire. Elle est en liberté. Son avocat, Me Guy Dicaire, a spécifié que des chefs de voies de fait et d'entrave aux forces de l'ordre avaient été portés contre elle. En outre, deux adolescents devront revenir la semaine prochaine devant la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, pour leur enquête préliminaire. Ils auraient passé les dernières semaines dans le réduit.

La présence de Warriors et de sympathisants détenus dans des roulottes de Farnham cause de sérieux problèmes aux Forces canadiennes. Même si un décret a été adopté, La Presse a appris que les autorités militaires ne veulent plus de ces personnes à la base et qu'elles font des pieds et des mains pour s'en débarrasser. Plusieurs raisons motivent ces prises de position, dont l'une touche le va-et-vient constant des visiteurs des détenus. Il faut aussi mentionner que depuis hier, quelque 700 autres militaires logent dans ce complexe.

Si bien qu'il a été fortement question, durant quelques heures hier après-midi, que le manège militaire de Saint-Jérôme soit aménagé de façon à recevoir ces détenus. A Saint-Jérôme, on est d'avis que ce manège, situé rue Fournier, ne peut pas, pour des raisons de sécurité, être converti en prison commune.

Au ministère de la Sécurité publique, on précise ne pas avoir reçu de demande de l'armée pour que soit aboli le décret faisant de Farnham l'équivalent d'un centre de détention québécois.

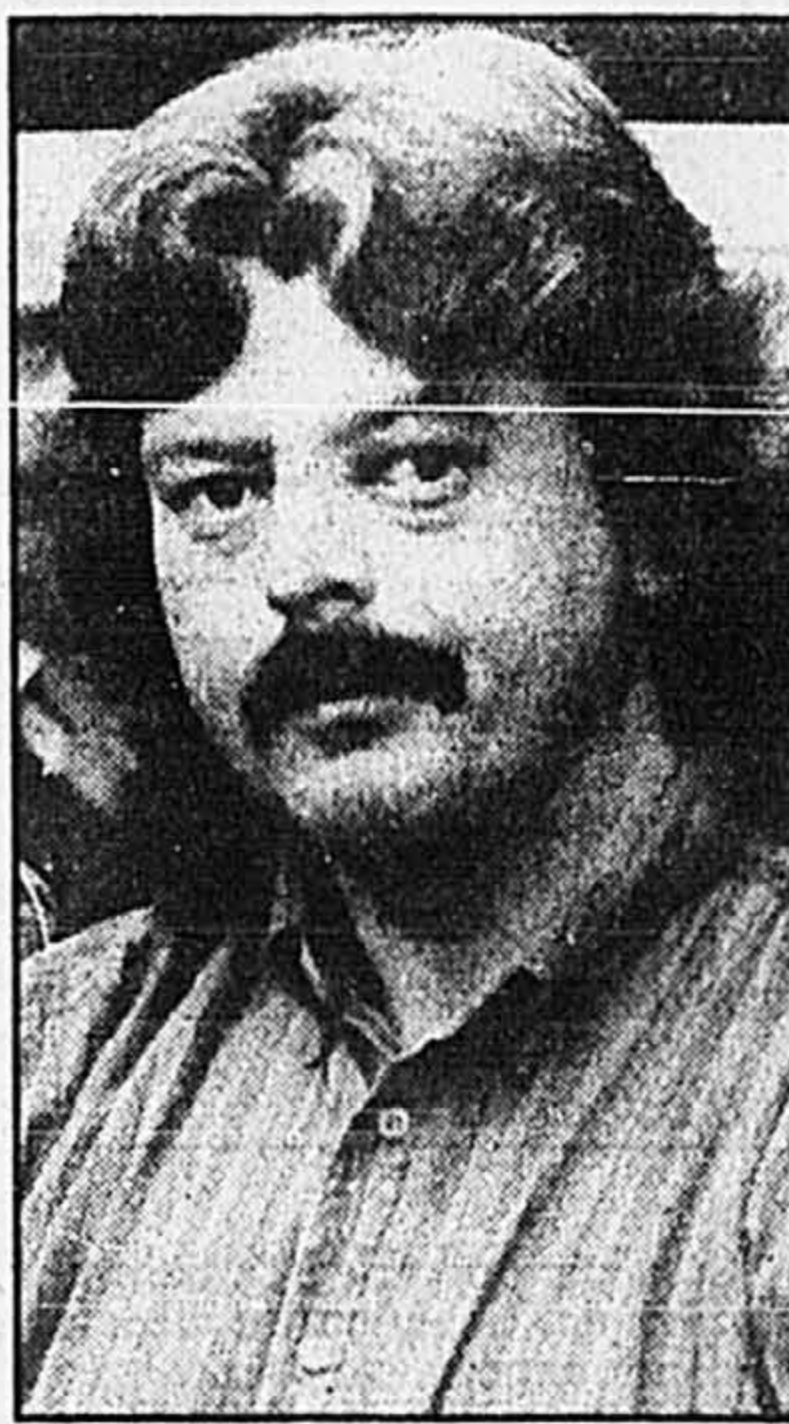
«C'est sûr qu'on a pas l'intention de voir cette situation s'éterniser, Farnham n'est pas un centre de détention permanent», d'expliquer Mme Johanne Denault, porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas.

«Nous allons essayer de libérer le centre le plus tôt possible», a-t-elle ajouté. Toutefois, Québec n'avait pas fixé hier de date cible pour ce retrait. Jusqu'ici d'ailleurs, le gouvernement du Québec n'a reçu aucune représentation en ce sens de la part de l'armée.

ALLEMAGNE

L'Allemagne souveraine renaît économique, «afin de préserver la paix mondiale».

Il a réaffirmé qu'après les élec-



Ronald «Lasagna» Cross

PHOTOS PIERRE MCCANN, La Presse

La présence de Warriors et de sympathisants détenus dans des roulottes de Farnham cause de sérieux problèmes aux Forces canadiennes. Même si un décret a été adopté, La Presse a appris que les autorités militaires ne veulent plus de ces personnes à la base et qu'elles font des pieds et des mains pour s'en débarrasser. Plusieurs raisons motivent ces prises de position, dont l'une touche le va-et-vient constant des visiteurs des détenus. Il faut aussi mentionner que depuis hier, quelque 700 autres militaires logent dans ce complexe.

«L'Allemagne doit prendre sa part des efforts pour prévenir les dangers pesant sur la paix mondiale» et ne pourra à l'avenir regarder les autres «retirer les marions du feu», a-t-il dit.

Retraçant l'histoire du parti et de ses prédécesseurs, Kohl a demandé aux délégués ouest-allemands de ne pas juger trop durement les actes de leurs collègues de l'Est pendant les 40 années de régime communiste. «Ceux qui ont eu le privilège de vivre libres pendant 40 ans doivent se garder de juger globalement ou même de condamner. Chacun doit se demander comment il aurait réagi sous cette pression», a-t-il dit.

Le nouvel État allemand résulte de la fusion sous l'égide de la constitution ouest-allemande des cinq États fédérés (Laender) créés en RDA avec les dix de la RFA et Berlin.

Reclamée avec toujours plus de force par la population est-allemande depuis l'ouverture du Mur de Berlin, le 9 novembre, l'Allemagne unie ne reprend presque rien de ce qui fut la RDA, qui aurait dû commémorer samedi le 41^e anniversaire de sa création sur la zone d'occupation soviétique.

Quatre décennies de centralisme démocratique laissent néanmoins des séquelles qui seront longues à effacer: une économie ruinée, un désastre écologique et plus de 16 millions d'habitants habitués à une prise en charge complète par l'État qui sont plongés dans une société compétitive.

En dépit d'un chômage qui touche déjà 1,8 million de personnes sur une population active de 9 millions, les Allemands de l'Est

apparaissent à la fois inquiets mais résignés et décidés à continuer dans la même direction.

Selon les sondages, ils sont prêts à confirmer leur vote du printemps en faveur des conservateurs lors des scrutins régionaux du 14 octobre et des élections générales allemandes du 2 décembre.

Le chef chrétien-démocrate (CDU) du gouvernement de Bonn, Helmut Kohl, qui devient automatiquement premier chancelier de la nouvelle Allemagne, a ainsi les meilleures chances de conserver son fauteuil au Bundestag après le 2 décembre.

144 députés de la Chambre du peuple (Parlement unicaméral est-allemand) y représenteront, aux côtés des 519 députés ouest-allemands, les habitants de l'ex-RDA jusqu'au 2 décembre, tandis que cinq ministres du premier gouvernement démocratique de RDA participeront, sans portefeuille, au cabinet.

Un 737 chinois détourné s'écrase à Canton

d'après AFP PÉKIN

Un Boeing 737 chinois s'est écrasé ce matin à Canton, dans le sud de la Chine, alors qu'il s'apprêtait à se poser après avoir été détourné, ont confirmé les services de sécurité de l'aéroport, en précisant que des passagers avaient survécu. L'avion de ligne chinois reliait deux provinces du sud du pays.

Campagne Centraide 1990

Objectif: 24 millions \$



Ligne Tel-Don 1-800-267-5555



Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: université McGill, Centre universitaire, salle de bal, 3^e étage, 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h;
- à Joliette: organisée par l'Association des pompiers avec la collaboration des bénévoles de la section, sous-sol de la cathédrale, rue Saint-Charles-Borromée, de 10 h à 20 h 30.

Campagne de Centraide
C'est hier qu'était lancée la campagne Centraide 1990, laquelle vise un objectif de 24 millions. Les coprésidents de la campagne, MM. André Bérard (à gauche) et John E. Cleghorn, ont rappelé à cette occasion que donner à Centraide, c'est investir dans la productivité, la santé et le mieux-être de la collectivité.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

L'envers du décor

■ Ne manquez pas, demain dans La Presse, un cahier spécial sur le monde de la télévision. Comment les décorateurs des émissions *Jamais deux sans toi*, *L'or du temps* et *Un signe de feu* influencent-ils nos propres intérieurs?

La Quotidienne à trois chiffres **641**
à quatre chiffres **9106**

ABONNEMENT 285-6911	ANNONCES CLASSEES
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
RÉDACTION 285-7070	GRANDES ANNONCES
PROMOTION 285-7100	Détailants 285-7202
COMPTABILITÉ	National, Télé-Press 285-7306
Grandes annonces 285-6892	Vacances, Voyages 285-7265
Annonces classées 285-6900	Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 2 OCTOBRE 1990

40-2-01

LA SUPERGRILLE, AUTOMNE 90

Amateurs de mots croisés: LA SUPERGRILLE AUTOMNE 90 vendredi dans La Presse

100 gagnants recevront chacun un "Dictionnaire des Anglicismes" de la série *Les Usuels de Robert* ainsi qu'un t-shirt "J'ai réussi!" en collaboration avec DICOROBERT

Deux autres drames familiaux font trois morts

Dans un cas, une femme est battue à mort par son compagnon, et dans l'autre, un homme se suicide après avoir tué sa compagne

MARCEL LAROCHE
ET YVES BOISVERT

■ Trois autres victimes sont venues allonger la série noire des drames familiaux, ces deux derniers jours.

Ces deux événements viennent alourdir le bilan déjà élevé du nombre de victimes de ces tragédies survenues en série au Québec cette année. Ces deux derniers mois seulement, le Québec a connu pas moins de 15 drames familiaux, au cours desquels 28 personnes sont mortes (en incluant les auteurs de ces crimes qui se sont suicidés après avoir tué leurs proches).

Tout d'abord, hier soir, vers 18 h 30, un homme a tué son ex-compagne à coups de couteau avant de se suicider à l'aide d'un fusil de chasse dans son logement sis au 5917B, Christophe-Colomb, près du boulevard Rosemont.

L'identité des deux personnes n'a pas été dévoilée par la police. Ils seraient tous deux dans la trentaine.

Il semble que le couple était séparé depuis peu. L'homme vivait seul dans ce logement. Son ex-compagne lui aurait rendu visite hier soir et, selon les premières constatations des enquêteurs, une violente dispute aurait éclaté. Le logement est en effet sens dessus dessous.

La femme a tenté de s'enfuir, mais l'homme l'aurait rattrapée dans l'escalier, où elle a été poignardée à mort. On a retrouvé son corps tout près de la porte. L'homme, qui a été retrouvé en haut de l'escalier, se serait suicidé à l'aide d'une arme à feu. Ce sont des voisins qui ont alerté la police.

Les sergents-détectives Grignon et Therrien font enquête.

Plus tôt dans la journée, les po-

liciers de la CUM avaient arrêté dans l'ouest de la ville un homme de 34 ans soupçonné d'avoir lui aussi abattu sa compagne.

Alix Miguel, qui comparaitra cet après-midi au palais de justice de Montréal sous une accusation de meurtre, est soupçonné d'avoir battu à mort Monique Saint-Germain, 35 ans, dans leur appartement du 8671 rue Anthony, à Pierrefonds.

La victime avait reçu plusieurs coups violents à la tête et sur le reste du corps.

Miguel, un solide gaillard adepte du «kick-boxing», a vivement résisté à son arrestation, allant même jusqu'à mordre à la cuisse un des policiers.

Ce n'est qu'après avoir réussi à le maîtriser de peine et de misère que les policiers de la CUM ont découvert le corps inerte de sa compagne, Monique Saint-Germain, gisant dans la chambre à coucher de leur appartement.

Les policiers répondaient à un appel logé au centre d'urgence 911 par des locataires qui avaient entendu des cris et des bruits de bagarre provenant de cet appartement, vers 2 h 10 dans la nuit de dimanche à lundi. Les policiers de la CUM se sont présentés quelques minutes plus tard dans cet immeuble à logements.

À leur arrivée, les patrouilleurs du district 12 de la CUM ont d'abord aperçu Miguel couché sur le plancher du palier intérieur du second étage, tenant une Bible entre ses mains.

En apercevant les policiers, ce gaillard de deux mètres s'est relevé en vitesse pour les attaquer.

C'est au cours de cette échauffourée que le suspect a infligé une vilaine morsure à l'intérieur de la cuisse d'un des policiers.

Le policier mordu a été conduit pour examens à l'hôpital Lakeshore. Il a obtenu son congé quel-



Des employés de la morgue transportent le corps de l'une des victimes du drame de la rue Christophe-Colomb.

ques heures plus tard, les médecins n'ayant diagnostiqué aucune infection.

Même si les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Monique Saint-Germain ne sont pas encore complets, tout indique que la victime aurait été mortellement rouée de coups de

poing et de pied infligés par son concubin, un spécialiste des méthodes de combat du «kick-boxing».

Employée d'une succursale de la Banque Nationale de l'ouest de la ville, Monique Saint-Germain vivait depuis plus de deux ans avec Jean-Alix Miguel, un techni-

en en électronique de la firme Raytron, à Saint-Laurent.

Pour des raisons encore obscures, une vive discussion aurait éclaté à l'appartement du couple, vers 2 heures du matin.

Des difficultés financières auxquelles devait faire face le couple depuis un certain temps ne seraient pas étrangères à ce meur-

tre, le 50^e commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Pierre Tétrault et André Chevalier, sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, de la section des homicides de la police de la CUM.

Le plan directeur pour le centre-ville doit faire l'objet d'un référendum

C'est du moins ce que propose la Coalition démocratique de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ Le plan directeur proposé par l'administration Doré pour le centre-ville de Montréal, et fixant les hauteurs, fonctions et densités des futures constructions, soulève tant de controverse qu'il doit faire l'objet d'un référendum, soutient la Coalition démocratique de Montréal (CDM).

La semaine dernière, le Parti civique assurait de son côté qu'une fois élu, il remiserait ce plan directeur sur une tablette et referait l'exercice en tenant compte des besoins des citoyens.

Le chef de la Coalition et candidat à la mairie, Pierre-Yves Melançon, disait hier que «les caracté-



Pierre-Yves Melançon, candidat à la mairie.

ristéristiques propres du centre-ville concernent l'ensemble des Montréalais et que le plan directeur influencera l'avenir du développement de la ville».

Aussi, les citoyens doivent-ils se prononcer sur les principaux enjeux que sont la protection des vues sur la montagne et le fleuve, le patrimoine, les hauteurs maximum, la vocation résidentielle et les bureaux, estime-t-il. «L'obsession de créer un petit Manhattan guide encore les intentions de l'administration Doré à l'égard du centre-ville», renchérit Jeremy Searle, candidat de la Coalition dans Loyola.

Pierre-Yves Melançon fera d'ailleurs sa proposition de référendum au conseil municipal, mardi prochain.

Il reproche à Jean Doré et à son parti de toujours promettre la tenue de référendums sans jamais y aboutir. «Depuis 1982, Jean Doré s'engage à mettre en place une procédure référendaire. Il répète la même promesse d'élection en élection sans jamais la mettre en pratique et va reprendre le même discours cet automne, prévoit M. Melançon. Nous voulons donc vérifier son sérieux en exigeant qu'il s'engage à un référendum sur le centre-ville.»

La Coalition démocratique promet elle-même de mettre en place une véritable politique référendaire à Montréal, dévoilant ainsi le premier de ses engagements électoraux. Montréal est la seule ville du Québec à exclure les référendums sur le zonage, sur des projets coûteux, ou sur tout autre question qui peut affecter la vie des habitants d'un quartier ou de la ville.

«Le référendum à l'échelle locale, comme il se pratique dans les autres municipalités, demeure la meilleure garantie que les décisions d'ordre administratif, budgétaire ou réglementaire répondent aux besoins des quartiers concernés et non aux seuls désirs des promoteurs immobiliers», indique M. Searle.

Le projet référendaire de la Coalition est fort élaboré et s'inspire de «l'initiative populaire» utilisée en Europe et dans certains états américains. Le référendum va de l'avant quand une fraction du corps électoral le demande par pétition. Elle serait de 10 p. cent pour un référendum à l'échelle de la ville, selon la Coalition, de 10000 personnes pour un sujet touchant un arrondissement, 2000 pour un district.

Le parti prévoit toute une mécanique, avec registre électoral à jour, débats, budgets alloués aux comités du oui et du non et contrôle des dépenses. Ce qui n'est pas sans rappeler un certain Référendum national.

Le référendum ne remplacerait pas la consultation qui est une nécessité, insiste M. Melançon, mais il est plus contraignant. De plus, il «revalorise le rôle des citoyens et favorise leur participation en fournissant un instrument décisionnel concret et accessible.»

Le PMM promet de baisser la taxe d'affaires

■ Le Parti municipal de Montréal s'engage à ramener la taxe d'affaires de la métropole à un niveau compétitif par rapport aux villes de la banlieue. C'est l'engagement qu'a rendu public le candidat à la mairie et chef du parti, Alain André.

«La taxe d'affaires à Montréal

est souvent le double de celle des villes voisines et devient, de ce fait, un facteur déstabilisant pour l'emploi, précise-t-il. De plus en plus d'hommes d'affaires et de commerçants ont choisi de s'établir ou même de déménager en banlieue, déplaçant ainsi des emplois vers ces villes.»



Doré fait un petit tour de Chine, à Montréal

Le maire de Montréal a fait son petit tour de Chine, hier, sans avoir à sortir de sa ville. Accompagné par le représentant de la communauté chinoise de Montréal, M. Raymond Wong, il a visité le chantier du vaste jardin en construction et salué les 50 artisans qui réalisent, depuis le printemps dernier, cette oasis orientale. Les travaux se poursuivront, sans relâche, jusqu'au début de décembre. Les artisans chinois retourneront passer l'hiver en Chine. Une douzaine d'entre eux reviendront, au printemps, terminer les travaux et surveiller les plantations de végétaux. Ce jardin chinois, le plus vaste en dehors de l'Asie, sera inauguré durant le long congé de la Saint-Jean-Baptiste, à la fin de juin 1991. M. Doré a profité de sa visite, hier, pour lancer le comité de soutien au jardin chinois de Montréal. Ce regroupement a pour mission de recueillir des fonds destinés au jardin. Un objectif initial de 600000 \$ a été fixé. Le maire de Montréal s'est dit impressionné par le savoir-faire des ouvriers chinois qui ont, jusqu'à maintenant, réalisé tous les travaux de construction des pagodes et des temples avec des outils traditionnels et des échafaudages en bambou, selon les méthodes séculaires de construction en Chine. La plupart des bâtiments sont, à toutes fins utiles, terminés. Plusieurs espèces d'arbres ont déjà été plantés, dont un grand magnolia, adulte, qui fleurira dès le printemps prochain.

PHOTO P.H. TALBOT, La Presse

Doré fera encore appel à sa colistière, Thérèse Daviau

MARIANE FAVREAU

■ Le maire Jean Doré ne veut sans doute pas courir de risque aux élections du 4 novembre. Ni celui de ne pas siéger au conseil municipal, ce qui paraît improbable, ni celui d'une défaite de la présidente de son parti, Thérèse Daviau.

Candidat à la mairie pour le RCM, Jean Doré pose également sa candidature dans le district du Plateau Mont-Royal par l'entremise d'une colistière, Thérèse Daviau. Elle est l'actuelle conseillère municipale de Saint-Jean-Baptiste, district effacé de la nouvelle carte électorale en vigueur à partir du 4 novembre.

Si, contre toute attente, il était défait à la mairie, Jean Doré pourrait donc siéger à l'hôtel de ville comme conseiller municipal du Plateau. A la condition toutefois que les électeurs aient voté, dans ce district, pour Thérèse Daviau.

Elu, le colistier autorisé par la loi électorale remet automatiquement son siège au candidat à la mairie de son parti qui aurait été défait à ce poste. Au contraire, si son candidat à la mairie est élu maire, le colistier devient conseiller municipal.

Dans le cas présent, le fait d'avoir une colistière semble moins une assurance tous risques pour Jean Doré qu'un coup de pouce à la conseillère Thérèse Daviau qui fait campagne dans un nouveau district.

En effet, le territoire de son district de Saint-Jean-Baptiste a été réparti entre ceux de Jeanne-Mance, à l'ouest, et Plateau Mont-Royal, à l'est (où le conseiller André Cardinal lui cède la place).

Si le nouveau district du Plateau Mont-Royal englobe une partie de l'ancien district de Mme Daviau, encore faut-il qu'elle se fasse connaître dans l'autre partie de son territoire.

Elue une première fois au conseil municipal en 1974-78, et réélue en 1986, Thérèse Daviau préside le comité conseil de son arrondissement. Elle est aussi vice-présidente de la Commission du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal.

Deux autres candidats à la mairie, Alain André (Parti municipal) et Pierre Yves Melançon (Coalition démocratique) se présentent aussi comme candidats dans des districts avec des colistières. Le premier, dans Ahuntsic avec la colistière Diane Côté-Massaro. Le second, dans Côte-des-Neiges par l'entremise de Marie Brisebois-Mathieu.

Mais le leader du Parti civique, Nicole Gagnon-Larocque, s'y refuse. Elle n'est candidate qu'à la mairie pour mettre son programme en oeuvre, indique-t-elle, et ne veut pas être une élue minoritaire au conseil.

L'APRÈS-CRISE AMÉRINDIENNE

Pas de terrorisme, mais des menaces...

Presse Canadienne
TORONTO

Un représentant des Innus du Québec et du Labrador a indiqué, hier, que les autochtones pourraient «attaquer la stabilité économique du Canada», comme les lignes de transport de l'électricité et les approvisionnements de pétrole, si c'était nécessaire pour attirer l'attention du gouvernement fédéral.

Ben Michel a proféré ces menaces au cours d'une conférence organisée conjointement par l'Assemblée des premières nations, les gouvernements d'Ottawa et de l'Ontario et l'Université de Toronto.

Il s'est défendu, cependant, de vouloir faire du terrorisme. «Le terrorisme, a-t-il expliqué, est un acte destiné à terroriser des gens sans justification, sans motif. La libération est un moyen d'attirer une attention très directe sur l'injustice. Mes idées viseraient la libération.»

Un autre délégué à la conférence, John Amagolik, du mouvement inuit Tapirisat, a prévenu quant à lui que la fin des hostilités, à Oka, ne devait pas être interprétée comme une victoire pour le gouvernement.

«Je ne vois aucune indica-

tion de capitulation, a-t-il déclaré. Il n'y avait pas de capitulation dans leurs (les Mohawks) yeux, et certainement pas de capitulation dans leur cœur. Et le gouvernement fédéral considère ses soldats comme des héros.»

Le chef indien Bill Montour, de la réserve des Six Nations de Brantford, en Ontario, a par ailleurs posé trois questions aux quelque 300 personnes assistant à la conférence.

«Tout d'abord, a-t-il demandé, quand au juste notre peuple a-t-il abdiqué sa souveraineté? Au cours de quelle guerre avons-nous été vaincus? Par quelle loi sommes-nous devenus Canadiens, et quand?»

M. Montour a fait remarquer que «nous n'avons pas eu le droit de vote jusqu'en 1960», et qu'il fallait recourir à un intermédiaire pour acheter de la bière ou contester une décision du gouvernement.

Le sous-ministre de la Justice John Tait a tenu à rassurer les autochtones en leur signalant que leurs droits étaient protégés par la Constitution et que le gouvernement était disposé à manifester de la souplesse dans les négociations pour l'autodétermination des autochtones, à la condition que leurs demandes respectent la Constitution.

«Ottawa tente de diviser pour régner»

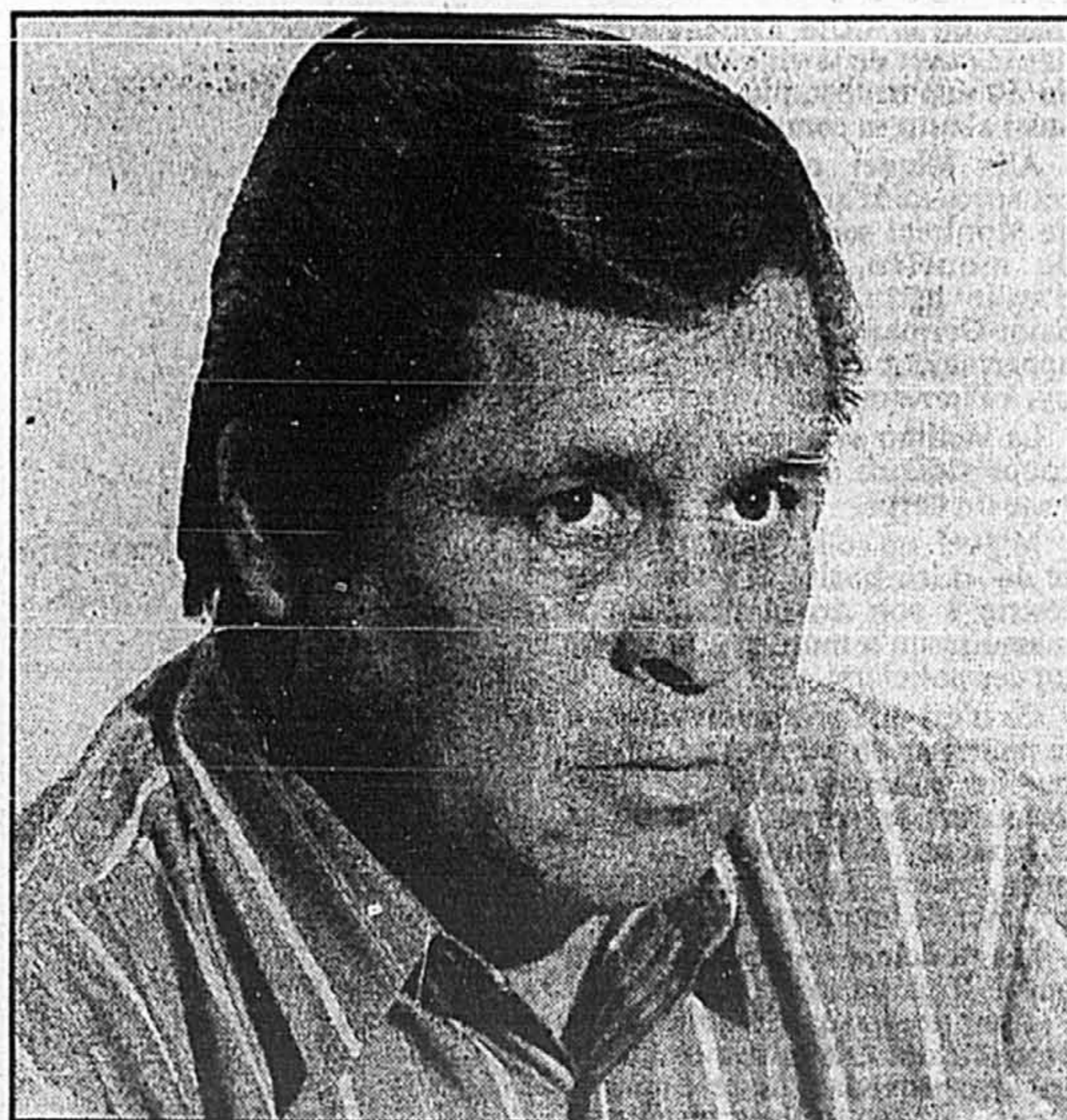
JEAN-PAUL SOULIÉ

Le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, George Martin, a dénoncé hier à Montréal l'ingérence du gouvernement fédéral et du ministre Tom Siddon dans les affaires des Mohawks d'Oka.

Cette initiative, lors d'une conférence de presse, a précédé de trois heures la participation de Martin à une réunion à Ottawa, en compagnie de cinq factions d'opposants à son autorité, avec le ministre Siddon, responsable fédéral des affaires indiennes. Pour l'avocat du conseil de bande de Kanesatake, Me Jacques Lacaille, Ottawa tente de «diviser pour régner» en rassemblant ainsi des tendances opposées.

Sous la menace des Warriors, le grand chef George Martin avait dû quitter sa résidence de Kanesatake au début du conflit. Hier, dans un hôtel de Montréal, entouré du chef Stanley Cree et de Me Lacaille, il a décrit le système des Mères de clan comme le seul et dernier bastion de la tradition mohawk, reconnu par le gouvernement fédéral en 1969, en même temps que les Chefs héréditaires traditionnels des Six Nations, comme le seul pouvoir dûment choisi et accepté à Kanesatake.

Les chefs sont nommés par les Mères de clan, et démis par elles seules. Selon la Loi des Indiens, ce sont des élections qui doivent désigner les chefs, mais les Mohawks de Kanesatake refusent



Le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, George Martin.

cette pratique démocratique en alléguant qu'ils ne vivent pas dans une réserve et ne veulent pas voir Ottawa s'immiscer dans leurs affaires. «Ce n'est pas de la faute du Conseil de bande ni du système des clans que l'affaire du

golf d'Oka a éclaté», a dit Martin.

Selon lui, seulement 125 personnes de Kanesatake, sur une population d'environ 1 400, participent aux activités des cinq co-

mités d'opposants à l'actuel conseil de bande. Pendant la crise, ils ont formé jusqu'à dix comités. Mais cette opposition est très active. Et pour le chef Martin, elle n'a qu'un but: mettre les Mohawks de Kanesatake sous la juridiction de la Loi des Indiens du Canada, briser la coutume qui s'applique officiellement depuis 1952, obtenir un pouvoir de taxation, et surtout faire entrer le longhouse et le droit pour les enfants de blanches mariées à des Mohawks au statut de véritables Mohawks, dont il ne jouissent pas actuellement.

Dans ce système matriarcal, les enfants appartiennent automatiquement au clan de leur mère. Une étrangère mariée à un Mohawk n'a pas de clan, non plus que ses enfants. «La plupart des fauteurs de troubles n'ont pas de clan, soutient le chef Stanley Cree, qui a été grand chef en 1988 et 1989. «Ils ne savent à quoi se rattacher», dit le chef Martin. A la suite de plusieurs consultations et enquêtes, une injonction permanente a été demandée pour le maintien du statu quo. Elle est actuellement devant la Cour fédérale.

Pour le maire
Jean Ouellette
et le conseiller
Larocque, un sujet
interdit: le golf

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

Le maire Jean Ouellette et le conseiller municipal Réjean Larocque ne pourront plus prendre part aux discussions sur des projets touchant le club de golf d'Oka.

Pour se conformer à une directive du ministère des Affaires municipales, le maire Ouellette a, lors de l'assemblée ordinaire du conseil du village hier soir, remis au secrétaire-trésorier, M. Marcel Hardy, une déclaration d'intérêt dans laquelle il est dit qu'il possède des actions dans le club de golf privé depuis 27 ans, plus précisément en date du 1^{er} août 1963.

M. Larocque a lui aussi informé le conseil municipal qu'il détenait une part dans ce terrain de neuf trous. «C'est une chose que je n'ai jamais pensée de déclarer, le club est un organisme sans but lucratif», a mentionné M. Ouellette.

Depuis ces dernières semaines, des ouvriers travaillent — en coupant le gazon, en arrosant, en remplaçant de la tourbe, en taillant des arbustes — à refaire une beauté de cet endroit qui a été lourdement endommagé depuis le 11 juillet.

Il y a quelques mois, un groupe de citoyens ayant à sa tête M. Pierre Minville, avait demandé au gouvernement québécois d'effectuer une enquête sur certaines décisions des autorités municipales sur des transactions touchant l'avenir du club de golf.

Dans une lettre envoyée par le sous-ministre des Affaires municipales, M. Florent Pagé, à M. Ouellette et à ses collègues du conseil, il est noté que les informations obtenues et les vérifications effectuées ne permettent pas d'établir que l'administration y aurait procédé de façon irrégulière, ni de distinguer dans les affaires prises en considération des éléments pouvant justifier des recherches plus approfondies de la part du ministère des Affaires municipales ou la recommandation d'une enquête publique de la Commission municipale du Québec.

«Toutefois, souligne le sous-ministre, nous croyons que, pour un membre du conseil municipal, le statut de membre-actionnaire du club de golf d'Oka impliquerait des intérêts qui obligeaient qu'il en fasse déclaration et qu'il s'abstienne de délibérer sur les affaires le concernant. Or, selon les contrôles effectués, tel défaut de déclaration de ces intérêts a été constaté et telles délibérations ont eu cours. Il conviendrait donc que les élus concernés se conforment aux dispositions pertinentes de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités de façon à ne pas s'exposer à des démarches judiciaires que pourraient considérer certains contribuables contre eux.»

Hier soir, les édiles de la municipalité d'Oka étaient décontractés. Ils ont fait allusion à quelques occasions seulement à la crise qui s'est terminée il y a moins d'une semaine: un conseiller a souligné par exemple que le service des loisirs avait retrouvé son local qui avait été emprunté par les militaires; un autre élu a relaté que les pompiers volontaires avaient travaillé à plusieurs reprises pour le compte de l'armée et de la sécurité civile.

L'AUTOMNE... LA SAISON DES OBLIGATIONS

PRÉPAREZ-VOUS À ACHETER DE NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA!

Année après année, les Obligations d'épargne du Canada sont à la fois:

- **sûres** parce qu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada;
- **profitables** car elles offrent des taux d'intérêt concurrentiels qui sont ajustés chaque année aux taux du marché;
- **encaissables en tout temps**; vous pouvez les encaisser n'importe quand, selon vos besoins.

EN VENTE DU
18 OCT.
AU
1^{er} NOV.

C'est l'automne... sachez prévoir!

À compter du jeudi 18 octobre jusqu'au jeudi 1^{er} novembre inclusivement, procurez-vous de nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Veuillez noter que le jeudi 1^{er} novembre sera la dernière journée durant laquelle vous pourrez acheter vos nouvelles obligations à leur valeur nominale.

En outre, pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

Choisissez entre deux types d'obligations.

Vous pouvez choisir entre l'obligation à intérêt régulier et l'obligation à intérêt composé. Si, d'une part, vous optez pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera envoyé par chèque le 1^{er} novembre de chaque année, ou encore il sera versé directement à votre compte de chèques ou d'épargne.

D'autre part, l'obligation à intérêt composé rapporte de l'intérêt simple durant la première année et, dès le treizième mois, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Elles sont offertes en coupures d'aussi peu que 100 \$ dans le cas des obligations à intérêt composé et de 300 \$ dans celui des obligations à intérêt régulier.

Où les acheter?

Les Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans toutes les institutions financières autorisées: banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et maisons de courtage.

Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre.

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission et des émissions en cours, ainsi que la limite d'achat pour cette année, seront annoncés à la mi-octobre dans les médias et dans toutes les institutions financières autorisées. Ayez l'oeil ouvert!

Un taux d'intérêt garanti... toute l'année!

Les Obligations d'épargne du Canada vous offrent un bon taux d'intérêt qui est concurrentiel. Mais ce n'est pas tout: en plus d'être encaissables en tout temps, ce qui est très pratique en cas de besoin, les Obligations d'épargne du Canada vous assurent un taux d'intérêt garanti tout au long de l'année. Vous bénéficiez donc d'une encaissabilité totale tout en pouvant compter sur un taux d'intérêt garanti.

L'émission S 38 de 1983 arrive à échéance le 1^{er} novembre de cette année.

Si vous détenez de ces obligations, n'oubliez pas de les encaisser car elles ne rapporteront plus d'intérêt après le 1^{er} novembre prochain. En les encaissant, vous allez réaliser un bénéfice intéressant puisque la valeur de rachat d'une obligation de 1 000 \$ à intérêt composé sera de 1 908,50 \$ au 1^{er} novembre. Par ailleurs, une obligation à intérêt régulier aura sa valeur nominale de 1 000 \$ plus l'intérêt de la dernière année, soit 109,17 \$, qui sera payé par chèque ou déposé à votre compte de banque.

Profitez-en dès le 18 octobre pour acheter de nouvelles Obligations d'épargne du Canada, un réinvestissement bien apprécié de ceux et celles qui savent prévoir!



Les Obligations d'épargne du Canada

SAVOIR PRÉVOIR

Canada

L'APRÈS-CRISE AMÉRINDIENNE

Mi-blancs, mi-amérindiens, les jumeaux DuCross ne veulent plus entendre parler de la crise

LILIANNE LACROIX

■ Transformé en véritable piste de course, le tapis du salon était couvert de petites autos que Tristen et Shaun pilotaient de main de maître.

« Ils sont toujours tout près de nous. Ils ne veulent plus jouer dans leur chambre. Ils ne veulent même plus coucher dans leur chambre, parce qu'ils ont trop peur. Depuis des semaines, d'ailleurs, ils dorment avec leurs mains sur les oreilles, parce qu'ils craignent d'entendre encore les « tanks » ou les cris des gens qui manifestent... »

Tristen et Shaun ont cinq ans. Ils sont jumeaux. Ils sont aussi Amérindiens, du moins à moitié puisque leur père, Mike DuCross est Mohawk.

Au beau milieu de la crise, les jumeaux ont soudainement demandé à leur mère: « Est-ce qu'on va nous tuer parce qu'on est des Mohawks? »

S'il est né à Kahnawake, M. Ducross, 40 ans, n'y vit plus depuis 25 ans. Pas plus qu'aucun membre de sa famille immédiate d'ailleurs. Non pas qu'ils ont renié leurs origines amérindiennes, non pas qu'ils n'aiment pas la réserve. D'ailleurs, M. Ducross y a encore de nombreux cousins, oncles, tantes, amis qu'il visite fréquemment. Mais ils vivent en-dehors, c'est tout. D'ailleurs, ils sont tout près. Installés à Sainte-Catherine, ils ont même évacué leur logement et se sont retrouvés à l'hôtel pendant des semaines, comme des centaines de familles blanches prises dans les retours coups de la crise.

Les problèmes du pont Mercier, ils les ont vécus. M. Ducross, qui devait entreprendre un nouvel emploi à Kahnawake le jour même où les barricades ont été érigées, a vu cette chance s'évanouir; les désagréments de l'évacuation, ils les ont donc vécus aussi, à plein, mais avec un petit surplus en prime: M. Ducross et les jumeaux sont Amérindiens.

Il y avait d'ailleurs cette frustration de M. Ducross et de sa famille, ce sentiment que les Blancs n'avaient jamais compris et ne comprendraient jamais son peuple.

Quand ils entendent répéter cette liste de privilèges accordés aux Indiens, ils éclatent: « J'ai toujours payé des taxes, comme tout le monde. Quand je traverse les douanes, je paie, comme n'importe qui. C'est le cas de la plupart des Amérindiens, sauf ceux qui vivent et travaillent sur une réserve. Tout cela a été incroyablement charrié. »

« C'est la première fois que je réalise qu'on est différents », admet Mme Ducross.

« Le pire, pour eux, ce fut ce sentiment d'être isolés », explique Jacques Godreau, travailleur social au CLSC Kateri qui a travaillé auprès des familles évacuées à cause de la crise.

« Être pointés du doigt, se sentir différents, c'est une violence psychologique peut-être subtile mais difficile à prendre et qui laisse des séquelles », explique-t-elle.

Malgré la gentillesse des autorités de la maternelle, Mme Ducross n'a pu se résoudre à y envoyer ses enfants qu'il y a quelques jours. Encore maintenant, Sharron Ducross n'ose pas amener les jumeaux au parc ou même sortir de son appartement. « Je ne sais plus à qui faire confiance », explique-t-elle.

Les Ducross songent maintenant à retourner aux États-Unis où ils ont vécu pendant quinze ans.

Pourtant, ils n'ont pas vraiment eu à subir de violence. On ne les a pas menacés directement, on n'a jamais refusé de les servir dans les magasins, on ne les a jamais engueulés.

Oh, il y a bien eu cette petite gardienne d'enfants, qui travaillait chez un couple d'amis et qui a mis un masque de Warrior à leur arrivée. « Juste une farce », a expliqué plus tard le couple qui avait embauché l'adolescente.

Et oui, il y a aussi cet autre couple d'amis, très proche des Ducross mais qu'ils n'ont plus revu depuis le début de la crise: « Mon mari en veut trop aux Mohawks, a expliqué la copine de Sharron. Il est furieux. Il vaut mieux attendre... »; dans sa famille, Sharron s'est vu reprocher d'être devenue « trop Indienne ».

Un jour, débarquée là au matin par ses parents, une fillette de neuf ans est restée pendant des heures, seule, pancarte anti-Mohawks à la main devant l'édifice à logements où demeurent les Ducross.

Et il y a surtout eu cet incident bizarre: « C'était au plus de la crise. Une manifestation avait lieu et nous sommes passés tout près en auto. Une auto est alors sortie du groupe et nous a suivis. Ce sont les jumeaux qui l'ont remarquée. A notre retour, ce fut le même manège. Les jumeaux étaient terrorisés. Nous savions fort bien que certains Blancs pourchassaient toutes les personnes qui ressemblaient à des Mohawks... »

Encore aujourd'hui, les jumeaux jouent aux barricades.



Enfants d'un Amérindien et d'une Blanche, les jumeaux Tristen (à gauche) et Shaun ont été particulièrement marqués par la crise de cet été.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Comme tous leurs petits amis. Et ils s'y amusent.

Mais il est des mentions de la crise qu'ils ne veulent pas entendre: « Dès que mon mari s'instal-

le devant la télé pour entendre les dernières nouvelles sur la crise ou l'après-crise, ils le supplient d'éteindre l'appareil. Ils ne pourront jamais oublier tout cela », déclare Sharron.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités, d'expansion? Compagnies établies seulement. Rapid Finance Co. Ltd. 342-4488

Nautilus PATEK PHILIPPE GENEVE
la montre sport la plus prestigieuse au monde
exclusif chez:
KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195 Crescent, Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Patek Piaget BREITLING

Le meilleur de deux mondes.

Je veux des pièces spacieuses et de l'espace de rangement
... et une grande salle de bain.
... et voir la verdure par ma fenêtre.
... et le minimum d'entretien à faire.
Je veux une maison.

Je veux une nouvelle cuisine.
... et un stationnement intérieur à ma porte.
... et la présence d'un gardien 24 heures par jour.
... et pouvoir relaxer à l'extérieur.
Je veux un condo.

Nous voulons un excellent rapport qualité/prix.

Le Sanctuaire a ce qu'il vous faut!

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui et voyez comment vous pouvez jouir du meilleur de deux mondes.

le sanctuaire du mont-royal
Bureau de vente
6301 Place Northcrest
Montréal
(514) 738-6000

BRICO

CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

PREMDOR

PORTE PRÉMONTÉE "COLONIST"

- reversible
- avec couche de fond
- prête à recevoir la poignée
- jambage et arrêt de porte en pin précurvés
- quincaillerie incluse
- 1 3/8" x 80"
- 24" à 36"
- cadre de 3 9/16" ou 4 9/16"

231810X rég.: 94.99

\$68

PANNEAUX VICPLY Inc.

PANNEAU DE MÉLAMINE 4' x 8'

- no 1
- 5/8"
- blanc ou amande
- pour armoires, bibliothèques et autres meubles

367402X rég.: 35.99

25.99

SICO

PEINTURE "SICO"

- super latex fini perlé blanc (163 110)
- d'intérieur

163-110 755040

27.99 4L

WEISER

POIGNÉE DE PASSAGE "WEISER"

- modèle A101T3WVP
- laiton luisant et blanc

695001 rég.: 19.99

14.99

RANGER

RABAIS DE 40%

sur les prix suggérés par le manufacturier sur les cuisines "Ranger"

- jusqu'à 10 ans de garantie

LE MOIS DE LA DÉCORÉNOVATION

DÉMONSTRATIONS:					
DATES:	"SICO"	"DÉCORLUX"	"RANGER"	"RAMCA"	"WEISER"
Jeu. 4 octobre 18h à 21h	TOUTES LES SUCCURSALES	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY	LONGUEUIL	WAVERLY ET LONGUEUIL	WAVERLY ET LONGUEUIL
Vend. 5 octobre 18h à 21h	TOUTES LES SUCCURSALES	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY	LASALLE	WAVERLY ET LONGUEUIL	BROSSARD ET LAVAL
Samedi 6 octobre 10h à 16h	TOUTES LES SUCCURSALES	TOUTES LES SUCCURSALES SAUF CELLE DE WAVERLY	ANJOU	MONTRÉAL-NORD ET BROSSARD	ANJOU ET LASALLE

DECORLUX

sur les prix suggérés par le manufacturier sur le papier peint "Decorlux" en magasin

PLUS \$5 de rabais sur les rouleaux doubles en magasin

JUSQU'À 50% DE RABAIS

MAPEI

Pour la pose de céramiques utiliser les produits de marque MAPEI

CÉRAMIQUE À PLANCHER 8" x 8" "RAMCA"

- modèle "granito"
- aspect granite beige ou bleu

149 pi. ca rég.: 1.79

Chandail* de hockey de la "LNH" gratuit à l'achat de 15 paquets et plus d'isolant rose "Fiberglas"

* d'une valeur de 49.95 (voir détails en magasin)

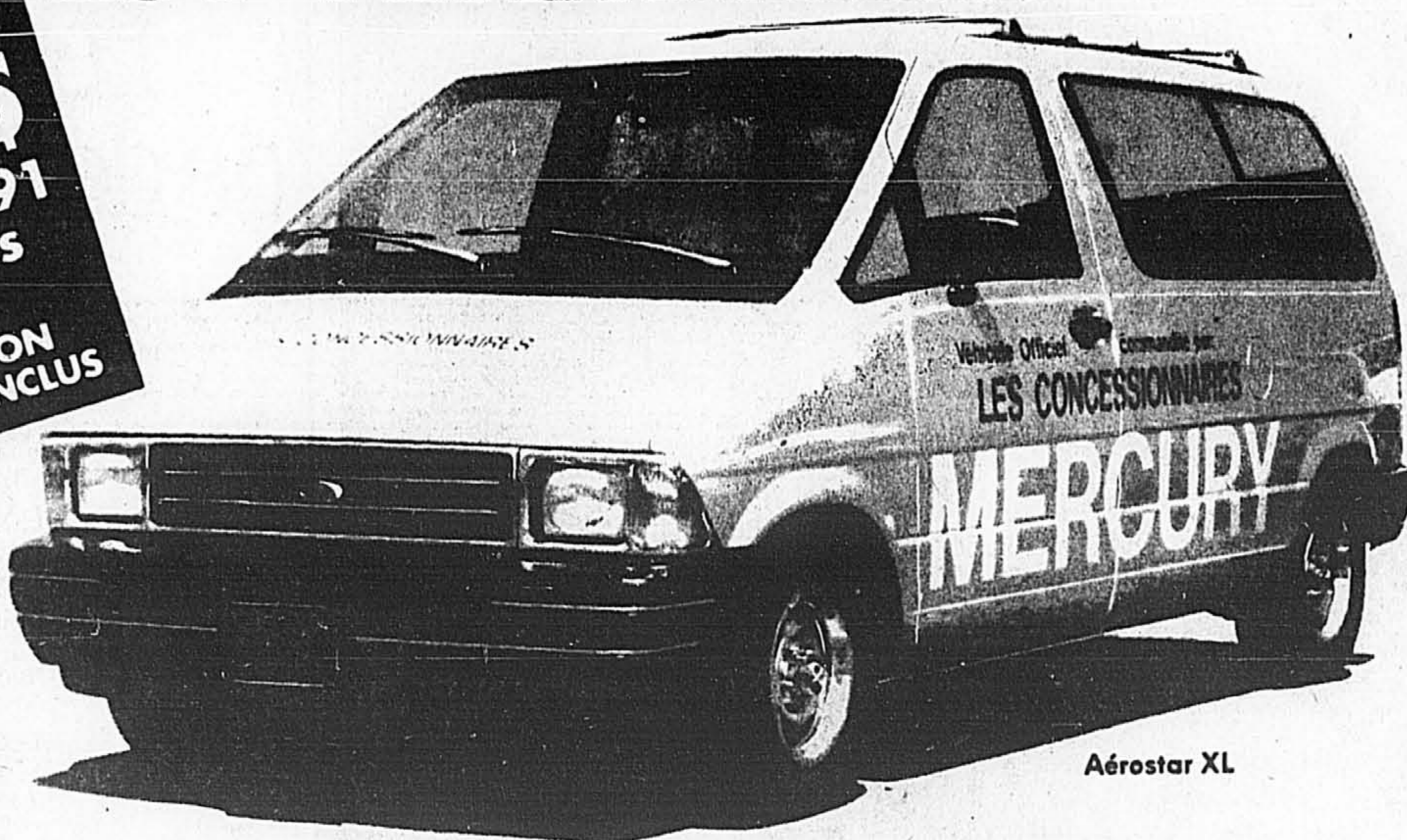
FIBERGLAS CANADA

Prix en vigueur jusqu'au 13 octobre 1990. VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

C'EST TELLEMENT PLUS FACILE DE MAGASINER CHEZ BRICO		MONTRÉAL-NORD	KIRKLAND	ANJOU	LONGUEUIL	LAVAL	MONTRÉAL	BROSSARD	LASALLE
		11401 boul. Pie IX (près Henri Bourassa)	3150, boul. St-Charles (face à Woolco)	7200, boul. des Rosemales (adj. aux Galeries d'Anjou)	2665, ch. Chambly (coin Jacques-Cartier)	1655, boul. Le Corbusier (face au centre Laval)	7240, rue Waverly (coin Jean-Talon)	7400, boul. Taschereau (Place Portobello)	2199, rue Lapierre (coin Newman)
		325-5970	694-1173	353-8861	468-4434	688-8320	270-2110	672-0722	366-3992

LE GRAND PRIX CYCLISTE DES AMÉRIQUES EST TERMINÉ...

seulement
20 995 \$
Aerostar XL '91
7 passagers
CLIMATISEUR
ET TRANSMISSION
AUTOMATIQUE INCLUS



Aerostar XL

Faites
le test
Mercury

LA VENTE COMMENCE

Les Aérostars du Grand Prix Cycliste sont présentement en vente à prix exceptionnellement bas chez les Concessionnaires MERCURY de votre région. Oui, les 32 Aérostars 1991 pouvant accueillir sept passagers sont entièrement équipés avec climatiseur, transmission automatique, vitres teintées, régulateur de vitesse, deux sièges capitaine à l'avant, radio AM-FM stéréo, volant inclinable, porte bagages, chaufferette auxiliaire, etc.

Seul votre Concessionnaire Mercury peut
**VOUS faire une telle offre. Voyez-le
dès maintenant, les quantités sont limitées.
SEULEMENT 20 995 \$**

Vos concessionnaires
Mercury sont
commanditaires officiels
de la télésérie:



* Véhicules disponibles en quantité limitée chez les concessionnaires participants à la commandite du Grand Prix Cycliste des Amériques du 30 septembre 1990.

* Taxes de vente et transport en sus.
* Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur.
* Tous les détails chez votre concessionnaire Mercury.

CARTIERVILLE
CHÂTEAU AUTOMOBILE
(514) 331-4020

GREENFIELD PARK
AUTOMOBILE P. BRAULT
(514) 671-6115

McMASTERVILLE
BELOËL MERCURY
(514) 467-3396

POINTE-AUX-TREMBLES
CASTEL LINCOLN MERCURY
(514) 645-7441

ST-ABATHE
AU ROYAUME MERCURY
(514) 326-3887

ST-JEAN
RICHELAIN LINCOLN MERCURY
(514) 358-0047

VALLEYFIELD
POIRIER AUTOMOBILE
(514) 456-1005

CHARLEMAGNE
PAPIN MERCURY
(514) 654-3322

JOLIETTE
JOLIETTE LINCOLN
MERCURY
(514) 755-1123

MONTRÉAL
CÔTÉUX LINCOLN MERCURY
(514) 526-3363

POINTE-CLAIRE
FAIRVIEW LINCOLN MERCURY
(514) 697-2211

ST-CATHERINE
MORAND LINCOLN MERCURY
(514) 632-1340

ST-HORBERT
AUTOMOBILE R. LAPORTE
(514) 836-3783

VARENNES
VARENNES LINCOLN
MERCURY
(514) 652-9828

CHÂTEAUGUAY
LEBLANC MERCURY
(514) 691-4130

LAVAL
DESLAURIERS AUTOMOBILE
(514) 667-7330

MONTRÉAL
OVALÉ LINCOLN MERCURY
(514) 489-3831

RICHELIEU
AUTOMOBILE OSTIGUY
(514) 658-1717

ST-EUSTACHE
MARINEAU AUTOMOBILE
(514) 473-6861

LACHENAIE
SOMMET LINCOLN
MERCURY
(514) 492-2260

VAUDREUIL
VAUDREUIL LINCOLN
MERCURY
(514) 456-3338

GRANDY
CONSTELLATION
AUTOMOBILE
(514) 378-1217

LAVAL
STE-ROSE LINCOLN
MERCURY
(514) 686-9555

MONTRÉAL-NORD
CIRCUIT LINCOLN
MERCURY
(514) 325-4700

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES
MERCURY DES LAURENTIDES
(514) 435-9456

ST-HYACINTHE
AUTOMOBILE JÉRÔME
(514) 773-6647

TRACY
AUTOMOBILE DUCLOS
(514) 743-0024



Élimination des cormorans: la moitié de l'objectif est atteint

CP
QUÉBEC

■ Un programme lancé par le gouvernement au début de l'année dernière dans le but de réduire radicalement le nombre des cormorans qui infestent les rives du Saint-Laurent a permis jusqu'ici de tuer 4 000 de ces palmipèdes et de détruire 95 000 de leurs oeufs.

Mais 18 mois après son entrée en vigueur, cette campagne de réduction se heurte toujours aux véhémentes critiques d'organismes voués à la préservation des oiseaux, qui s'indignent de ce «carnage».

Le programme a été mis en oeuvre au printemps 1989 par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, qui l'avait décrit comme un moyen regrettable mais nécessaire d'enrayer l'explosion de la population de cormorans, qui menaçait la survie d'autres espèces, en particulier l'eider. Les cormorans avaient en effet entrepris de chasser d'autres oiseaux de leur habitat pour s'en emparer, et leurs fientes acides menaçaient de détruire la végétation de plusieurs îles du Saint-Laurent.

On prévoyait ainsi éliminer 10 000 cormorans sur une période de cinq ans, ainsi que de 60 à 70 pour cent de leurs oeufs.

Hier, Michel Lepage, directeur de ce programme, a précisé qu'avec 4 000 cormorans tués et 95 000 oeufs détruits, près de la moitié de l'objectif avait été atteint.

Toutefois, pour Theresa Aniskowicz, en charge de la préservation à la Fédération canadienne de la nature, cette réduction risque de ne pas profiter à l'écosystème en général.

Le gouvernement a décidé d'agir lorsque l'on constata que cette espèce avait atteint quelque 34 000 sujets, en 1987, alors qu'elle n'en comptait que 12 000 huit ans plus tôt, et que les cormorans avaient entrepris de coloniser des îles habitées par les eiders, les fauvelles et les gobe-mouches.

Accident mortel

■ Une automobiliste a perdu la vie lors d'un accident survenu vers 4 h 30 hier matin, en face du 8250 du boulevard Langelier, dans le nord-est de la métropole.

La victime identifiée comme étant Louise Bouchard, 31 ans, de Saint-Léonard, était seule à bord de sa voiture au moment où elle en a perdu la maîtrise, à l'intersection des rues Langelier et Magloire.

Le défi... ses récompenses

«Le commerce est le moteur de l'économie canadienne. Il fait partie de notre patrimoine et constitue le pivot de notre avenir. De nos jours, le Canada voit à promouvoir auprès des marchés étrangers notre engagement à offrir des produits et des services supérieurs à prix concurrentiels. Grâce à ses initiatives, notamment l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le gouvernement du Canada prouve sa volonté de vous aider à relever les défis que comporte une économie mondiale en pleine mutation.»

L'Honorable John G. Crosbie
Ministre du
Commerce extérieur

Le commerce de l'exportation pose un défi. Ce défi, bien des Canadiens l'ont relevé. Dans l'ensemble, notre pays tire un tiers de ses revenus des marchés étrangers et trois millions d'emplois au Canada sont tributaires du commerce. Voilà une réussite digne de nombreux efforts. Tous les ans, nous rendons hommage à des entreprises canadiennes

qui voient au delà de nos frontières tout en ayant la ferme détermination d'y réussir. Permettez-nous, en votre nom, de souligner l'excellence des produits et des services de 14 entreprises partout dans le monde. Nous sommes fiers de faire connaître le nom des récipiendaires d'excellence de votre région.

Prix d'excellence à l'exportation canadienne 1990

ATS Inc.
Kitchener (Ontario)
Conception et production de systèmes automatisés de fabrication.

Boeing Canada Technology Ltd.
Division de Winnipeg
Winnipeg (Manitoba)
Fabrication de composants aéronautiques et aérospatiaux.

DRECO Rig Technology & Construction
Edmonton (Alberta)
Conception et fabrication d'appareils et d'équipements de forage.

Groupe Lavalin Ltée
Montréal (Québec)
Services conseils en ingénierie.

H.A. Simons Ltd.
Vancouver (Colombie-Britannique)
Services de gestion et de conception d'ingénierie.

Lovat Tunnel Equipment Inc.
Rexdale (Ontario)
Conception et fabrication de machines de forage de tunnels.

Magic Pantry Foods
Hamilton (Ontario)
Confection de mets préparés de longue conservation.

Nexus Engineering Corp.
Burnaby (Colombie-Britannique)
Conception et fabrication d'équipements de communications par fréquences radio.

Northern Telecom
Mississauga (Ontario)
Fabrication d'équipements de télécommunications.

Seagull Pewter and Silversmiths Ltd.
Pugwash (Nouvelle-Écosse)
Fabrication d'articles cadeaux en étain.

TECHNOLOGIES MPB INC.
Dorval (Québec)
Fabrication de systèmes sous-marins de télécommunications.

Thomas Equipment Ltd.
Centerville (Nouveau-Brunswick)
Fabrication d'équipements industriels et agricoles.

VÊTEMENTS PEERLESS INC.
Montréal (Québec)
Conception et confection de vêtements pour hommes.

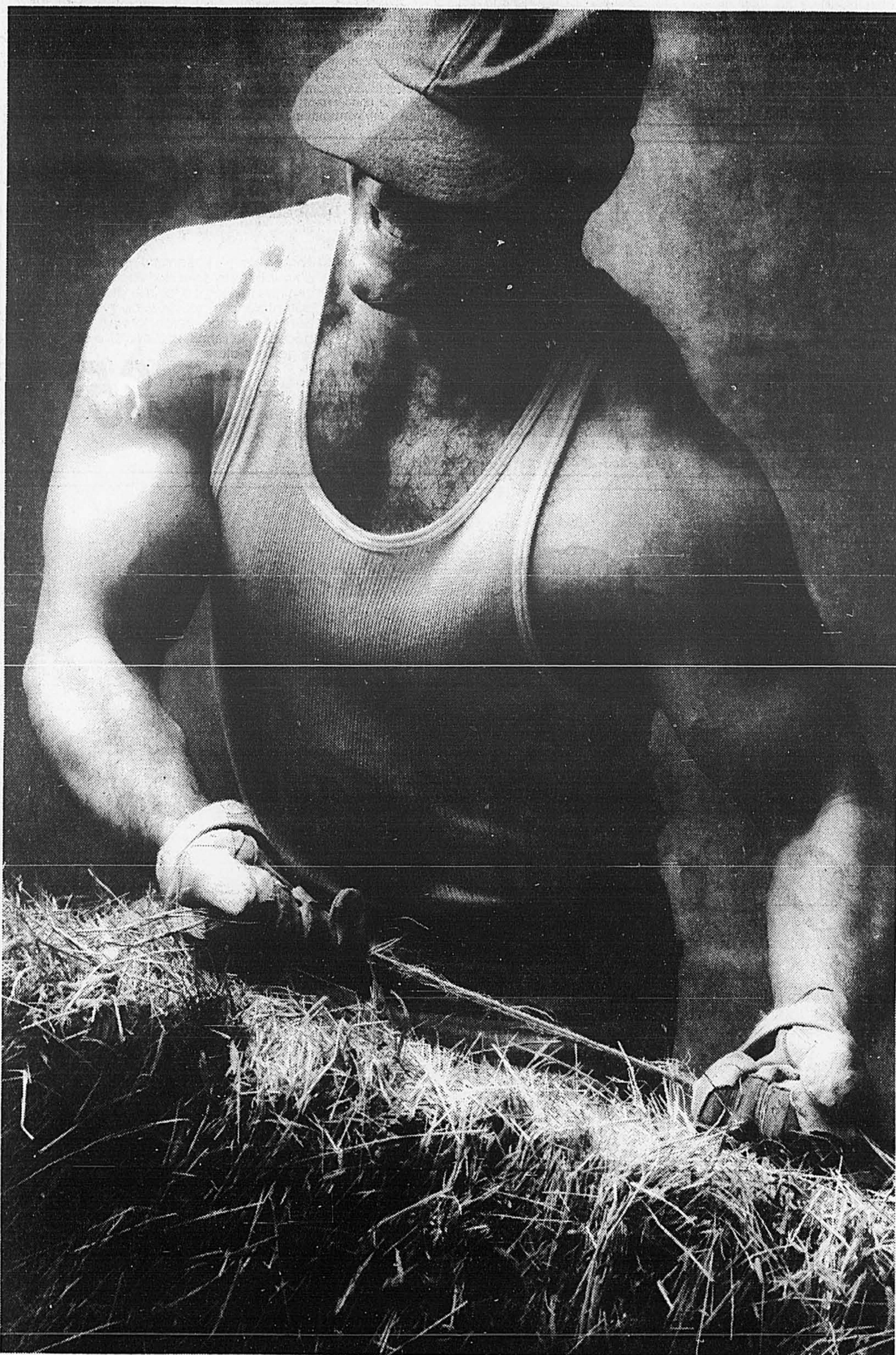
Western Co-Ordinators Limited
Corner Brook (Terre-Neuve)
Récolte et transformation de produits de la pêche.

L'excellence dans l'exportation

Vous voulez exporter? Communiquez avec
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

External Affairs and
International Trade Canada
Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada



TROP EN FORME POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE** 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.

Québec résolu à faire payer les conducteurs «délinquants»

On envisage des surprimes d'assurance pour les automobilistes ayant accumulé un nombre élevé de points d'inaptitude

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le ministère des Transports a réitéré, hier, son intention de moduler le coût de l'assurance-automobile d'Etat en fonction de la «bonne conduite» des conducteurs, soit en regard des dossiers de points d'inaptitude accumulés.

Un porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec, M. Pierre Thériault, a dit hier que les calculs actuariels, à cet égard, sont en cours et qu'ils devraient être prêts «d'ici quelques semaines». Il a précisé que ces hypothèses des actuaires seront rendues publiques avec célérité et qu'une consultation publique en bonne et due forme sera faite par la suite.

On sait qu'en décembre dernier le ministre des Transports, M. Sam Elkas, avait libéralisé le

régime d'octroi des permis de conducteurs. Le nombre des points d'inaptitude entraînant la révocation du permis de conduire avait été porté de 12 à 15.

Les calculs actuariels actuels auraient pour but, selon les déclarations antérieures, «de déterminer les risques réels que présentent les automobilistes, de manière à tenir compte du dossier de points d'inaptitude de chacun».

Le prix actuel de l'assurance collective d'Etat est de 99\$. Il s'agirait ainsi de varier ce prix en proportion des infractions commises. On ne sait pas de quelle manière le contribuable conducteur serait ainsi mis à contribution. Selon une hypothèse, la perception pourrait se faire au moment du renouvellement du permis du conducteur. Dans l'état actuel la Société d'assurance auto du Québec répartit la prime d'assurance, mais elle perçoit aussi les reve-

nus des immatriculations et des permis de conduire.

Selon des rumeurs persistantes le gouvernement songerait à récompenser les conducteurs sages qui ont moins de trois points de démerite en leur accordant un rabais de 15\$. Les autres, qui ont de trois à neuf points, payeraient le prix courant et les autres, plus «délinquants» (dix points et plus) payeraient une surprime de 250\$. La rumeur veut que le gouvernement cherchait, il y a peu, à mettre le nouveau système en application après Noël qui vient.

Les mêmes rumeurs veulent que les détenteurs de nouveaux permis, au cours des deux premières années, seront eux aussi traités avec une très grande sévérité. S'ils étaient par exemple surpris à conduire avec un taux d'alcool minime (0,01 degré seulement) ils perdraient leur permis pour des périodes variant de trois mois à un an.

Tout juste en vigueur, la loi sur la publicité le long des routes sera révisée

Presse Canadienne
QUEBEC

À peine six mois après son entrée en vigueur, la loi sur la publicité le long des routes sera révisée.

Le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières, a en effet chargé un comité spécial d'évaluer l'impact de la loi sur l'économie locale et d'en examiner l'application.

Le comité sera formé du député de Rousseau, Robert Thériault, et de trois fonctionnaires du ministère des Transports, Pierre Laflamme, Réjean Trudeau ainsi qu'un représentant juridique qui reste à nommer.

Votée en juin 1988, la loi restreint la publicité en bordure des routes provinciales. Elle l'interdit même à moins de 300 mètres de la chaussée en zones scolaires ou aux endroits dangereux, prescrivant l'obtention de permis d'affichage dans les autres cas.

La loi réglemente également les dimensions des affiches et prévoit des dérogations, notamment pour l'affichage concernant la protection de l'environnement, et la te-

nue d'événements spéciaux comme des élections et des référendums.

Gilles Pineau, un adjoint du ministre Vallières, a expliqué hier que des plaintes sont parvenues au gouvernement après l'entrée en vigueur de la loi, notamment de Chambres locales de

commerce et d'associations d'affaires. De plus, les deux associations qui regroupent les municipalités du Québec, l'UMQ et l'UMRCQ, ont exigé certaines clarifications, a signalé l'adjoint du ministre.

Aucune date n'est fixée pour la remise du rapport du comité Thériault.

Collecte sélective des déchets: les entreprises peu enclines à contribuer à un fonds spécial

Presse Canadienne
QUEBEC

Moins du quart des entreprises sollicitées ont accepté jusqu'à présent de contribuer à un fonds créé voici un an par l'industrie pour aider les municipalités à implanter la collecte sélective des déchets domestiques.

Au neuvième mois de sa première année d'opérations, Collecte sélective Québec n'a recueilli que deux millions\$ sur un objec-

tif annuel de 4,5 millions\$. Si la tendance se maintient, on croit être en mesure de récolter un peu plus de 2,5 millions\$ d'ici au 31 décembre.

Le fonds de Collecte sélective Québec est alimenté par les contributions volontaires des entreprises qui fabriquent, distribuent ou vendent des produits de courte durée au Québec. Sur les mille compagnies répondant à cette définition et sollicitées depuis un an, à peine 226, soit moins de 25 p. cent, ont versé leur part jusqu'à présent.

Initialement, Collecte sélective Québec espérait recueillir 100 millions\$ en sept ans. Cet objectif sera évidemment révisé à la baisse. Un organisme semblable existe en Ontario, où il a amassé 20 millions\$ en quatre ans.

Les entreprises du secteur de l'alimentation ont contribué à elles seules pour plus de la moitié des sommes recueillies, a indiqué hier dans un entretien téléphonique le directeur général de Collecte sélective Québec, M. André Martel. La quête est bonne aussi dans les secteurs du plastique, du verre et des métaux, mais piètre ailleurs. La liste des cotisants n'est pas disponible pour le moment.

La majorité des entreprises est encore réticente à verser sa part et invoque une foule de raisons pour s'esquiver, a indiqué M. Martel.

Certaines disent qu'elles ne paieront pas tant que leurs concurrents ne l'auront pas fait, d'autres qu'elles ne verseront pas un sou tant que les autres secteurs n'auront pas fait leur part. D'autres encore soutiennent que leur rôle n'est pas de soutenir ce genre d'activités, qu'elles en font déjà assez fait pour l'environnement, ou qu'elles n'ont pas d'argent ces temps-ci.

M. Martel rappelle que Collecte sélective Québec résulte d'un pari fait il y a un an par des représentants de l'industrie sur l'aptitude de celle-ci à faire un effort dans ce domaine sans que le gouvernement lui dicte un mode de contribution.

«Si les industriels trouvent 25000 raisons de ne pas payer, soyons réalistes: il faudra autre chose», M. Martel prédit que si l'industrie boude Collecte sélective Québec, le gouvernement imposera des redevances sur les produits de consommation. «Là-dedans comme ailleurs, il n'y a rien de gratuit», dit-il.

La pression viendra du gouvernement, mais aussi des entreprises qui acceptent de contribuer et qui commencent à trouver injuste que d'autres ne le fassent pas, dit Martel.

En vertu de la grille de financement de l'organisme, les distributeurs (chaînes de magasins, marchés d'alimentation, etc.) versent trois cents par tranche de 100\$ de leur chiffre d'affaires au Québec, et les fabricants six cents par tranche de 1000\$.

Les sommes perçues seront mises à la disposition des municipalités pour l'implantation de la collecte sélective des déchets domestiques dans le cadre de programmes d'aide financière qu'on pourrait divulguer d'ici à la fin de 1990.

Le conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif comprend 45 personnes dont 32 de l'industrie, cinq du gouvernement, quatre des municipalités et quatre des groupes sociaux et d'affaires. M. Michel Primeau, de la compagnie Les Produits laminés Alcan, en est le président.

Hausse de 6% du salaire minimum

Presse Canadienne

Depuis hier, le salaire minimum a grimpé à 5,30\$ l'heure au Québec.

Le salaire minimum était fixé à 5\$ l'heure depuis le mois d'octobre 1989. Il s'agit d'une hausse de six pour cent.

Selon Statistique Canada, quelque 153000 personnes travailleraient au salaire minimum, au Québec seulement, soit 6,7 pour cent de la main-d'oeuvre active.

À la même date, le 1er octobre, les travailleurs à pourboire ont vu leur rémunération passer de 4,28\$ l'heure à 4,58\$.

Les domestiques résidant chez leur employeur ont vu leur salaire grimper de 186\$ à 202\$ par semaine.

FORFAIT COULEURS



automne lac et la

À nouveau cette année, le Manoir vous offre son forfait haut en couleurs. Entre le montage, à quelques



minutes seulement de Québec, vous vivrez un séjour inoubliable. Dans ce décor reposant vous profiterez d'un hébergement de classe et d'un traitement particulier



comprenant: la chambre, le repas du soir, le petit déjeuner, l'accès à la piscine intérieure, à la salle de détente et aux activités sportives dont l'équitation, la randonnée pédestre, le tennis, la bicyclette et le golf miniature.

Aucun frais d'hébergement pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents. Prix par personne par jour en occupation double. (Taxes et service inclus)

Tout compris

85\$

LE MANOIR DU LAC DELAGE

HOTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRES

40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) GOA 4P0

RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

Être propriétaire, ça compte!

À la Mutuelle du Canada, compagnie principale du Groupe La Mutuelle, chaque détenteur de police participante est propriétaire. Or, la propriété, ça compte.

C'est pourquoi chacun d'eux recevra une «participation-propiété».

Ces participations-propiété représentent au total 30 millions de dollars qui seront payés aux détenteurs de plus de 800 000 polices participantes d'un bout à l'autre du Canada. Chacun d'eux, qu'il soit titulaire d'une simple police individuelle ou d'une importante police collective d'assurance vie et maladie, recevra un chèque de participation-propiété proportionnel à l'intérêt qu'il a acquis dans la compagnie.

À notre connaissance, le principe de la participation-propiété est une exclusivité du Groupe La Mutuelle. On ne le trouve chez aucun de nos concurrents.

La participation-propiété de la Mutuelle du Canada.

Si vous détenez une police participante de la Mutuelle du Canada, vous recevrez votre chèque très bientôt.

À la Mutuelle, la propriété, ça compte.

Le Groupe La Mutuelle et vous... pour tracer le profil de l'avenir.

Groupe La Mutuelle	
Participation-propiété	Date: PREMIER OCTOBRE 1990
A l'ordre de DÉTENEURS DE 800 000 POLICES PARTICIPANTES 30 000 000 \$	
TRENTÉ MILLIONS DE DOLLARS	
<i>[Signature]</i>	
Groupe La Mutuelle	
1 9 2 3 0 0 1 1	1 0 6 3 1 0 6

Groupe La Mutuelle
Le profil de l'avenir

Jocelyne Levasseur devra passer les 25 prochaines années derrière les barreaux

LISA BINSSE

Jocelyne Levasseur, 34 ans, reconnue coupable en juin par un jury du meurtre prémédité de son conjoint Normand Lacombe, devra passer les 25 prochaines années de sa vie derrière les barreaux avant de solliciter une libération conditionnelle.

Ainsi en a décidé le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, dans un jugement rendu vendredi.

Rappelons que l'avocat de Mme Levasseur contestait l'imposition d'une sentence minimale de 25 ans de réclusion - automatique dans les cas de meurtre au premier degré - avant que sa cliente puisse bénéficier d'une remise de peine.

Me Richard Perras avait argué que pareil châtiment constituait, dans ce cas particulier, une « peine cruelle, arbitraire et inconstitutionnelle », dont à l'encontre de la Charte des droits et libertés.

Dans son jugement, le juge Fraser ne retient aucun des arguments présentés par Me Perras. Il rappelle que préméditer un meurtre et l'exécuter de sang froid « amène le perpétrateur au niveau le plus profond de turpitude », faisant fi des droits les plus fondamentaux de la Charte.

Le juge trouve même « cynique » que l'accusée, ayant spolié son conjoint du droit fondamental à l'existence, invoque la Charte pour échapper à la peine prescrite par le législateur pour son crime.

Devant un verdict de culpabilité de meurtre au premier degré, le juge présidant un procès de-

vant jury n'a aucune discrétion quant à la peine à infliger, laquelle est péremptoirement de 25 ans de réclusion sans libération conditionnelle.

Le 26 juin, Mme Levasseur a été reconnue coupable du meurtre au premier degré de son conjoint, le 1er octobre 1983, à Lachine. La preuve de la Couronne, représentée par Me Jean Lecours, a indiqué que Mme Levasseur et son amant Roger Loiseau avaient planifié le meurtre de Normand Lacombe. Ils avaient versé 10 000 \$ à deux individus pour le faire assassiner. Lacombe soupçonnait la liaison de sa femme avec Loiseau. Loiseau, qui a tout avoué à la po-

licé et fut le principal témoin contre Mme Levasseur, s'est lui-même reconnu coupable à une accusation réduite qui lui a valu à la prison « à vie » avec possibilité de libération après 10 ans.

Me Perras trouvait injuste que Mme Levasseur doive purger 25 ans alors que Loiseau écopait d'une peine très inférieure.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Lecours, soutenait que Loiseau et Levasseur avaient commis l'un des crimes les plus graves, un meurtre par tueur à gages.

Contrairement à Mme Levasseur, qui n'a pas collaboré avec la police, Loiseau s'est livré sponta-

nément parce les remords le rongeaient. Sinon, d'ajouter Me Lecours, il n'y aurait eu aucune preuve. Sa sentence reflète sa collaboration, son remords et sa réhabilitation.

Me Lecours a précisé que Mme Levasseur avait reçu la même offre que Loiseau, soit de plaider coupable à une accusation moindre, mais qu'elle a refusé. Rien n'indique que Mme Levasseur ait été traitée de façon inéquitable. La peine prévue dans son cas n'était ni cruelle, ni inusitée. « Et le sort fait à Mme Levasseur est nettement plus humain que le celui qu'elle a infligé à Normand Lacombe ».

Salois et Remorquage québécois intentent une action de 4,7 millions contre la Ville

Robert Salois, président directeur général de la firme Remorquage québécois à vos frais Inc, a intenté hier une poursuite de 4,7 millions \$ contre la ville de Montréal pour les pertes qu'il a encourues à cause de l'application du règlement municipal sur le remorquage.

Dans sa poursuite, déposée hier en Cour supérieure, M. Salois allègue que son entreprise connaît depuis mars 1988 un manque à gagner de l'ordre de quelque 4,7 millions. Ces pertes, dit-il, sont imputables à l'application du règlement municipal sur le remorquage des automobiles en stationnement ou en arrêt interdit, règlement qui a vu le jour le 1 mars 1988.

Selon M. Salois, son entreprise et lui-même ont subi une injustice manifeste à cause de l'application du règlement qui rendait « inutilement délictueuse une activité contractuelle et économiquement licite ».

Il faut se rappeler que M. Salois, tout comme sa compagnie, a été acquitté en mars par le juge Roger Pigeon, de la Cour municipale, de différentes accusations portées contre lui en vertu de trois articles du règlement municipal sur le remorquage. Auparavant, le juge Pigeon, avait déclaré les trois articles contestés inapplicables, invalides et inopérants.

La ville reprochait à la firme d'avoir remorqué un véhicule à plus de cinq kilomètres du lieu de

remorquage, d'avoir exigé des frais de plus de 50 \$ au propriétaire du véhicule et de ne pas avoir émis un avis de remorquage.

La ville en a appelé de cette décision devant le Cour supérieure, chambre criminelle. Jeudi, le juge Jean-Guy Boilard, de cette cour, a indiqué au procureur de la ville, Me Pierre-François Mailhot, qu'il ne s'était pas adressé à la bonne division de la Cour supérieure. C'est plutôt devant la chambre civile de la Cour supérieure que la ville devrait présenter sa demande pour faire casser la décision du juge Pigeon.

Me Mailhot, qui n'a pas retourné nos appels hier, ne savait pas la semaine dernière ce que la ville entendait faire.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Devenez un pivot
de votre organisation

CERTIFICAT EN ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS

Ce programme universitaire favorisera la maîtrise de vos habiletés de communication, de négociation et de gestion des phénomènes de groupe dans les organisations.

DATE LIMITE D'ADMISSION:
LE 1^{er} NOVEMBRE 1990

Annuaire et formulaire
d'admission:
3750, rue Jean-Brillant, 3e étage

343-6090
ou 1-800-363-8876

APPRENDRE POUR AGIR

Tribunaux municipaux: Québec ira en Cour suprême

Presse Canadienne
OTTAWA

Un jugement décrétant l'inconstitutionnalité du système des tribunaux municipaux du Québec sera porté en appel devant la Cour suprême du Canada.

Le plus haut tribunal du pays a autorisé hier le Québec à contester devant lui le jugement rendu le 13 septembre dernier par la Cour d'appel du Québec. La date de l'audition de la cause sera déterminée ultérieurement.

La Cour d'appel avait en effet statué que les Cours municipales québécoises ne garantissaient pas l'indépendance des magistrats nécessaire à l'impartialité prescrite par la Charte des droits et libertés.

La Cour d'appel avait notamment critiqué l'emploi de juges à temps partiel pour entendre des causes d'infraction aux règlements municipaux et au Code de la route.

Environ cent juges municipaux, certains couvrant le territoire de plusieurs municipalités, jugent quelque 300 000 infractions par année au Québec.

La Cicciolina veut rencontrer Vander Zalm

Presse Canadienne
VANCOUVER

Vedette de plus de 200 films pornographiques, la célèbre Cicciolina a exprimé hier le désir de rencontrer le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Van der Zalm.

« J'aimerais parler de sexualité avec lui », a expliqué celle qui continue à donner des spectacles d'effeuillage en dépit de son élection comme députée au Parlement italien en 1987.

Iiona Staller de son vrai nom, la Cicciolina a exprimé l'espoir que la foi catholique de Vander Zalm ne l'empêchera pas de s'exprimer sur les questions sexuelles et la campagne de prévention du sida.

HO et NG ont comparu hier

Deux Asiatiques ont comparu hier devant le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec, sous des accusations d'importation, de complot pour importation et de possession dans le but d'en faire le trafic de cinq kilos d'héroïne blanche, d'une valeur d'environ 20 millions.

Ah Teng HO et Peng Kee NG devront revenir devant le tribunal jeudi pour leur enquête de libération sous caution.

Les incidents reprochés aux deux hommes, arrêtés samedi à l'hôtel Reine Elisabeth par des policiers de la Gendarmerie royale du Canada, seraient survenus entre le 1er août et le 30 septembre à Montréal et le 25 septembre à Vancouver.

OUI Mazda s'apprête à connaître
une autre année record.

Votre concessionnaire Mazda vous offre
des rabais qui brisent tous les records.

Il dira **OUI** plus que jamais!



Plus! Une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie.

mazda

Je me sens bien.

Aibi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2
Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153
Jacauto Lavtrie
651, rue Notre-Dame, Lavtrie
588-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100
Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Carrier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042
Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
F.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623
Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3012, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

And Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566
Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345
Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Lacrob Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937
Mazda Jobette
560, route 131
752-1212

Alice Parizeau, plus prompte à dénoncer l'injustice que l'inculture

RÉGINALD MARTEL

■ Si l'oeuvre d'Alice Parizeau, pas plus qu'une autre, n'a pris en ce pays la place qu'elle mérite, c'est parce que nous avons la mémoire courte. Depuis une cinquantaine d'années nos écrivains, de génération en génération, ont créé dans tous les domaines, poésie et théâtre, roman et essai, des oeuvres fondatrices qui pourtant entrent presque toutes très vite dans une sorte d'oubli respectueux qui nous épargne de les lire.

L'écrivain de 1990, qu'il le veuille ou non, n'est pas moins un pionnier que celui des années soixante. Alice Parizeau le savait certainement et paraissait s'en accommoder, car le travail de pionnière était loin de lui répugner. Et elle était plus prompte à dénoncer l'injustice que l'inculture.

L'oeuvre de fiction d'Alice Parizeau commence dès 1962 avec *Les Solitudes humaines*. Paraitront dès 1963, chez le libraire Déom, le roman *Fuir* et l'année suivante *Survivre*, chez Pierre Tisseyre à qui l'écrivain restera longtemps fidèle, et *Rue Sherbrooke ouest* en 1967. Je n'ai pas lu ces premiers ouvrages. Plus tard, par métier bien sûr, puis par sympathie, puis par goût, je serai de ces lecteurs un peu sévères

mais fidèles qui sont la vraie famille d'esprit et de coeur des écrivains.

Dans la longue bibliographie d'Alice Parizeau, les travaux scientifiques occupent une place importante et révélatrice. Si cette femme exceptionnelle à tous points de vue a besoin d'inventer des histoires, elle a besoin tout autant d'agir plus immédiatement sur la société qui l'adopte, qu'elle a adoptée — belle histoire d'amour. Ainsi des récits, tels ceux réunis sous le titre *L'Envers de l'enfance*, et un essai paru un peu plus tard, *Protection de l'enfant, échec?* sont-ils nés d'une même inquiétude, d'une même attention aux plus démunis.

Quand l'art est un moyen d'action — je ne dis pas un instrument de propagande, car alors il se nie ou se déshonore —, les risques ne sont pas négligeables. Après un silence de quelques années, Alice Parizeau revient à la littérature en 1974. Son roman, *Les Militants*, ne séduit guère. La politique, surtout la plus immédiate, et les bons sentiments, même éternels, ne font pas souvent bon ménage. Ces militants sont ceux de l'indépendance nationale, et la romancière les pare de toutes les vertus pour mieux noircir leurs adversaires.

Rien pourtant n'est tout à fait inutile. A une époque où les édi-



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Alice Parizeau en 1984.

teurs ont tendance à n'être que des imprimeurs, jugeant sans doute que le public ne mérite pas mieux, Alice Parizeau paie le prix de leurs erreurs et de son inexpérience. Elle apprend à mieux écrire en français, car ce n'est pas sa langue maternelle; elle apprend à mieux structurer ses oeuvres d'imagination. Il deviendra de plus en plus évident que l'écrivain, qui a tant à dire, finira par trouver la forme qui convient le mieux à son propos.

Le premier volume de la trilogie, *Les Lilas fleurissent à Varsovie*, titre prémoniteur, paraît en 1981. Viennent l'année suivante *La Charge des sangliers* et, en 1985, *Ils se sont connus à Lwow*. Même si au Québec l'oeuvre antérieure d'Alice Parizeau est relativement peu connue, ce qui ne facilite pas une reconnaissance de l'étranger, le premier tome est reçu très favorablement aux États-Unis et en Europe. Et ici, enfin. Désormais en pleine possession de ses moyens, Alice Parizeau se consacre entièrement à sa carrière de romancière.

Elle aura le temps, encore que si peu, de faire revivre d'autres scènes vécues en Pologne, en France et ici et de leur donner une dimension universelle. La liberté de la fiction permet de dire une vérité qui se refuserait autre-

ment. Cette liberté souveraine, Alice Parizeau en use désormais avec aisance, avec bonheur. Fini le temps où le lecteur était heurté par telle ou telle tournure un peu trop étrangère aux usages du français! L'écrivain sait inventer une histoire et aussi la raconter, le lecteur séduit se laisse prendre par la main et qu'on l'emporte au bout du monde, si tel est le bon vouloir de l'artiste...

Le mérite de l'oeuvre tient aussi, au delà des qualités littéraires, à l'importance des thèmes abordés: la liberté n'est jamais tout à fait acquise ni tout à fait perdue; elle est à la fois art de vivre, même enchaîné, puisque la pensée ne se contraint pas, et combat. Ce credo semble évident, d'où viennent alors les oppresseurs? Heureusement, ils sont mortels, mais leurs victimes aussi. Au nom de la dignité humaine, ceux qui ont survécu ne doivent jamais oublier. Alice Parizeau en tout cas n'y a jamais consenti, dont l'oeuvre est un témoignage accablant pour les uns, glorifiant pour les autres.

La fiction, comme la vie, ne se nourrit pas que de grandes tragédies collectives. Elle a besoin aussi de poésie, d'émotion, de tendresse, d'humour, de désir. Alice Parizeau ne l'ignorait pas, car elle avait aussi du talent pour le plaisir et le bonheur. Et elle osait faire vivre à ses héroïnes et héros des histoires d'amour parfaitement romantiques.

Mais le drame personnel existe aussi, immense, qui ne fait pas partie de l'histoire des peuples. La littérature, là encore, peut, doit témoigner. Lisons ou relisons, pour nous en convaincre, les romans les plus récents, *L'Amour de Jeanne* ou, mieux encore, *Nata et le professeur*, paru en 1988. Une jeune femme, atteinte d'un cancer de la gorge, doit abandonner la carrière de chanteuse dont elle rêve... L'oeuvre d'art, parfois, est aussi l'oeuvre du destin.

Hommage de la communauté polonaise

Funérailles demain après-midi

LILY TASSO

■ La communauté polonaise est en deuil d'Alice Parizeau. Elle sera représentée par le président du Congrès canadien polonais, M Georges Rawicz, aux funérailles qui seront célébrées demain après-midi.

Trois étendards polonais rappelleront le rôle qu'a joué la défunte dès l'âge de neuf ans dans la Résistance polonaise alors qu'elle transportait des armes dans son sac d'écolière: celui de l'Association de la Résistance polonaise, comme l'a confirmé son président, M. Georges Gonesko, et ceux des anciens combattants des deux grandes guerres mondiales.

« J'ai un très grand chagrin, c'est une grande perte pour nous tous et pour moi personnellement qui a connu sa famille », confie Mme Wanda Poznanska, une nonagénaire active qui travaille bénévolement à la Bibliothèque polonaise de McGill où Alice venait emprunter des livres. Elle n'est pas parente de la célèbre romancière bien qu'elle porte le même patronyme.

Alice Parizeau a toujours oeuvré dans le Comité d'aide à la Pologne pour améliorer le sort de ses compatriotes dans son pays natal. « C'était une force occulte, un moteur agissant qui nous prodiguait ses idées et nous facilitait bien des choses étant donné ses relations », explique Mme Wanda de Roussan, qui a connu Alice à Paris, du temps de l'université.

On sait que fidèle à la volon-

té de cette dernière, la famille Parizeau a suggéré l'envoi de dons au Fonds Borowa Wies (65 Sherbrooke est, suite 103, Montréal H2X 1C4). « Elle tenait absolument à ce que soit renouée l'aile destinée aux enfants handicapés », souligne le Dr Maria Domaradzki, présidente du Comité d'aide à la Pologne.

Son organisme a appuyé par des dons successifs le projet auquel une Montréalaise d'origine polonaise, Wanda Szczawinska, avait légué toute ses économies, soit 12 000 \$, comme le rapportait *La Presse* du 15 janvier dernier dans un article intitulé « Nouveaux ponts entre le Québec et la Pologne ».

Borowa Wies, c'est le nom d'une petite ville près de Katowice où une paroissienne avait offert une maison et des bâtiments de ferme délabrés au milieu de champs et de prairies s'étendant sur plus de 23 hectares. C'est là qu'est en train d'être aménagé un lieu de réadaptation pour une certaine d'orphelins et de jeunes handicapés qui s'adonneront à des travaux de ferme. Une première campagne de souscription avait permis d'élever à 40 000 \$ US le don initial de Wanda Szczawinska. « On a encore envoyé 30 000 \$ dernièrement, mais ce n'est pas assez. Nous cherchons à réunir 100 000 \$ », confie Mme de Roussan, vice-présidente du Comité d'aide à la Pologne.

Nul ne s'étonnera qu'Alice Parizeau ait pensé à la Pologne au-delà de la mort.

Un optimisme plus fort que la mort

LILY TASSO

■ Hospitalisée pour quelques jours, il y a environ un an, Alice, semillante comme d'habitude malgré ses essoufflements, n'avait rien perdu de son énergie extraordinaire. Les luttes de Jean-Claude Malépart face au cancer dont elle était elle-même affligée, celles de Lech Walesa pour sa Pologne natale à la veille de la visite au Canada du leader de « Solidarnosc », ses récentes lectures et ce qu'elle en avait retenu, tout en elle disait toujours ce qu'elle m'avait confié une quinzaine d'années auparavant: « Il faut vaincre la souffrance parce que la souffrance est le contraire de la vie ».

Et ce n'était alors ni à propos de sa santé, du Québec ou de Pologne, et encore moins de ses héros ou héroïnes peuplant son imagination et ses romans. Elle me parlait de « L'envers de l'enfance », son ouvrage sur les enfants maltraités, elle me parlait d'abondance de tous les enfants qui, proclamait-elle, « représentent la plus grande richesse de la collectivité ». Le destin a voulu que le jour même où s'éteignait sa voix, les Nations-Unies, tenant le premier Sommet mondial de l'enfance, proclament cette fois d'une voix couvrant la terre entière, le droit des enfants à la vie, à la survie et à leur enfance.

La sienne avait été marquée par un sens profond des responsabilités qu'elle avait acquies dans le malheur de la guerre. Du maquis au camp de concentration de Bergen-Belsen où elle avait été enfermée après l'insurrection de Varsovie. Et où elle avait admiré « les vrais héros » qui faisaient secrètement la classe à des enfants comme elle, en risquant la mort.

« Le plus grand péché de tout homme et de toute femme est de ne pas être attentif à autrui », affirmait-elle avec vigueur. Autrui, pour elle, au-delà de l'existence quotidienne ou plutôt de son don de vivre, signifiait aussi les enfants martyrs. Son intelligence et sa plume devaient ardemment les défendre par la création de la Société québécoise de protection de l'enfance et de la jeunesse, précurseur des services qu'assure aujourd'hui la Protection de la jeunesse.

Sa carrière en criminologie aura ainsi reçu à son tour une bonne part de sa générosité. L'écrivaine et la journaliste ne me feront jamais oublier cet autre don d'Alice Parizeau. « Viscéralement optimiste », ce qualificatif-elle jusqu'à la fin. Ce n'était pas de l'humour. Pour la cause des enfants, pour celles aussi de ses deux patries, c'était surtout ce cri authentique qui émane des corps de lumière engagés profondément sur la route des réalisations.

RÉSULTATS

Photo-Québec

12	13	14	15	17
18	21	22	23	27
32	35	37	38	47
51	53	56	60	68

Tirage du: 90-10-01

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage.

Prochain tirage: 90-10-03

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE SALON DU HOBBY

DE MONTRÉAL

PASSE-TEMPS & ARTISANAT

PLACE BONAVENTURE
5, 6 & 7 OCT. '90

(PRÉ-ÉVÉNEMENT DE L'ACTEUR DE GRÉGOIRE)

Gratuit!

ENTRÉE POUR ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

HEURES D'OUVERTURE:
VENDREDI 5 OCT. 11h30 - 20h00
SAMEDI 6 OCT. 10h00 - 20h00
DIMANCHE 7 OCT. 10h00 - 19h00

ADMISSION:
JUSQU'À 12 ANS: 4,00 \$
ÉTUDIANTS 13+: 2,00 \$
ADULTES: 6,00 \$

SPCL: (514) 498-1373

Pour que ça roule

CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.

Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471

St-Laurent Longueuil Mir-Est
744-2721 679-2550 254-6038

Venez admirer notre feuillage

PLATTSBURGH & CLINTON COUNTY, NY

Explorez la région des Adirondacks et du lac Champlain dans l'État de New York

Venez admirer les berges du lac Champlain alors que les feux de l'automne embrasent les eaux miroitantes du lac. Venez visiter nos vergers, nos étalages en bordure de la route et nos sites historiques. Venez savourer le spectacle grandiose de l'automne dans Clinton County.

Howard Johnson's
Justes et bons prix
Route 1
Plattsburgh
(518) 561-7755

CHAUDRIÈRE DE PALOURDES CRÉMEUSE
PALOURDES FRITES Tenderloin®
CRÈME GLACÉE SUPER PREMIUM
PETIT DÉJEUNER COQUELUX
MENU PERSONNES AGÉES
Tout cela et bien plus encore
La famille Smith, propriétaire-exploitant depuis 34 ans.

INTERNATIONAL HOUSE OF PASTA RESTAURANT
Ouvert 24 heures par jour
17 sortes de crêpes
servies à toute heure
(518) 563-7340

1/2 mille à l'est de la I-87, sortie 37, sur la Route 3

De bons petits plats, matin, midi et soir*

THE ROUND ROUND
BALLOONS GRATUITES
Éprouvez votre appétit!
Smithfield Blvd.
Plattsburgh
(518) 561-2897

I ♥ NY
Pas besoin d'aller plus loin. Il suffit d'emprunter l'Adirondack Northway (I-87), sorties 34-43. Pour obtenir de l'information sur l'hébergement et les activités locales, communiquez avec: Plattsburgh & Clinton County Chamber of Commerce, Box 310, Plattsburgh, NY 12901. (518) 563-1000.

D&J Ritchie Inc.

RÉALISEZ la valeur de vos objets d'art et de vos antiquités À L'ENCAN

NOS SPÉCIALISTES viendront à Québec et à Montréal pour évaluer des tableaux, des objets d'antiquité et de collection afin de les inclure dans nos encans torontois, qui se font connaître de façon internationale. Nous vous invitons à venir les rencontrer, aux dates indiquées ci-dessous, afin d'obtenir gratuitement des évaluations verbales.

Nous avons récemment constitué un nombre de registres concernant l'art canadien et international à partir de collections privées et publiques de même que des registres pour l'argent, le verre d'art, la porcelaine rare, la joaillerie ainsi que pour l'antiquaire et les tapis d'Orient. Nous sommes intéressés par les oeuvres des artistes canadiens du XIXe et du début du XXe siècles et aussi par les oeuvres des artistes européens et américains. Également, c'est avec plaisir que nous recevons des envois de joailleries, d'objets d'art fabriqués à partir de l'argent ou de l'or, de porcelaine rare, de verre, de tapis d'Orient ainsi que des tapis que motifs, orientaux et fabriqués à la main, de jouets, de poupées et d'autres objets de collection.

Alin d'obtenir gratuitement des évaluations verbales, veuillez téléphoner pour prendre rendez-vous.

QUÉBEC: le 1er octobre 1990 à l'Hotel Hilton, (418) 647-2411
MONTRÉAL: les 2, 3 et 4 octobre 1990 au Château Champlain, (514) 878-9000. Il est également possible de nous rejoindre à nos bureaux de Toronto, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.

429, Richmond est, Toronto, Ont. M5A 1R1
Téléphone: (416) 364-1864 Télécopieur: (416) 364-0704

CORNELIUS KRIEGERHOFF
peintre huile non signée, vendue pour la somme de 27 500 \$ A l'encan pièces rares d'argent, de porcelaine, de verres, de bijoux, d'armements et tapis, tous offerts lors de nos ventes par catalogue qui ont lieu 7 à 9 fois par an.

LAMPE DE VERRE «DAVINI CARRE»
vendue récemment pour la somme de 24 200 \$. A l'encan pièces rares d'argent, de porcelaine, de verres, de bijoux, d'armements et tapis, tous offerts lors de nos ventes par catalogue qui ont lieu 7 à 9 fois par an.

BENJAMIN CONSTANT
huile, Solome, vendue pour la somme de 22 000 \$. Vase, 33 000 \$. Angélique-Camille 101 000 \$.

'Un respect pour le bois'

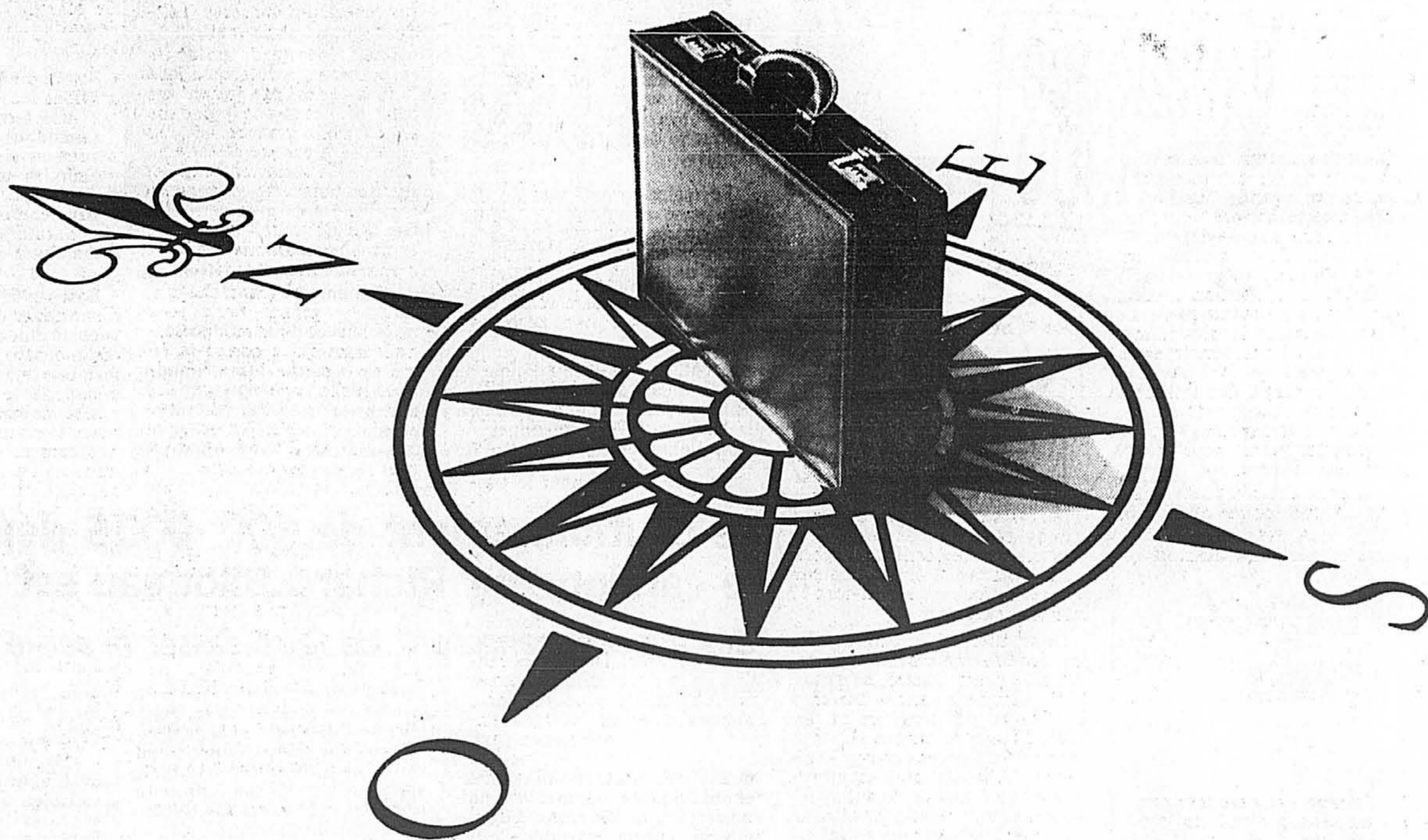
VOUS POUVEZ AIDER À STIMULER SA CROISSANCE.

Les forêts de notre pays forment une part vitale de notre patrimoine. C'est pourquoi Stanley commande un programme de reboisement auquel vous pouvez participer, pour l'amour du bois.

Si vous achetez pour 25 \$ d'outils à main Stanley avant le 31 décembre 1990, nous planterons un nouvel arbre pour vous, dans le cadre d'un programme de rajeunissement de nos forêts. Nous vous enverrons également une magnifique gravure forestière, pour rappeler le jour où vous avez contribué au renouveau de l'une de nos plus précieuses ressources.

Exigez la qualité Stanley. Demandez les détails du programme à votre détaillant.

OUTILS STANLEY
STANLEY
* 175 \$ de frais d'affranchissement et de manutention. Vous aide à bien faire les choses.™



**Chacun
de nos hôtels est
en plein centre
de l'action afin que vous
et vos clients profitiez
pleinement de notre
situation !**

Les voyages d'affaires sont assez épuisants sans que vos visiteurs aient en plus à se déplacer inutilement lorsqu'ils sont arrivés à destination.

Alors, la prochaine fois que l'un de vos clients viendra à Montréal, réservez-lui une chambre dans un Hôtel des Gouverneurs de la région métropolitaine, vous serez ainsi assuré qu'il ne manquera rien de l'action.

Partout à travers le Québec nos hôtels proposent un environnement chaleureux et un service compétent assuré par un personnel courtois et soucieux de ces petits détails qui font toute la différence. Nos hôtels offrent des chambres spacieuses et agréablement aménagées pour procurer un maximum de confort et de repos à notre clientèle. Et tous les hôtels de la chaîne Hôtel des Gouverneurs sont stratégiquement situés à proximité des centres administratifs, financiers et culturels de chacune des villes où ils sont établis.

Communiquez avec votre agent de voyages ou avec l'hôtel de votre choix pour faire les réservations. Et n'oubliez pas de vous renseigner sur nos tarifs corporatifs.

Vous verrez comment il peut être parfois aussi agréable que rentable de profiter d'une bonne situation !



**HÔTEL
DES GOUVERNEURS**

Nos hôtels
de la région métropolitaine :

Le Grand (514) 879-1370
Place Dupuis (514) 842-4881
Laval (514) 682-2225
Longueuil (Île Charron)
(514) 651-6510

Greenfield Park: le fils spirituel du maire Olynyk lui fait maintenant la lutte

PIERRE BELLEMARE

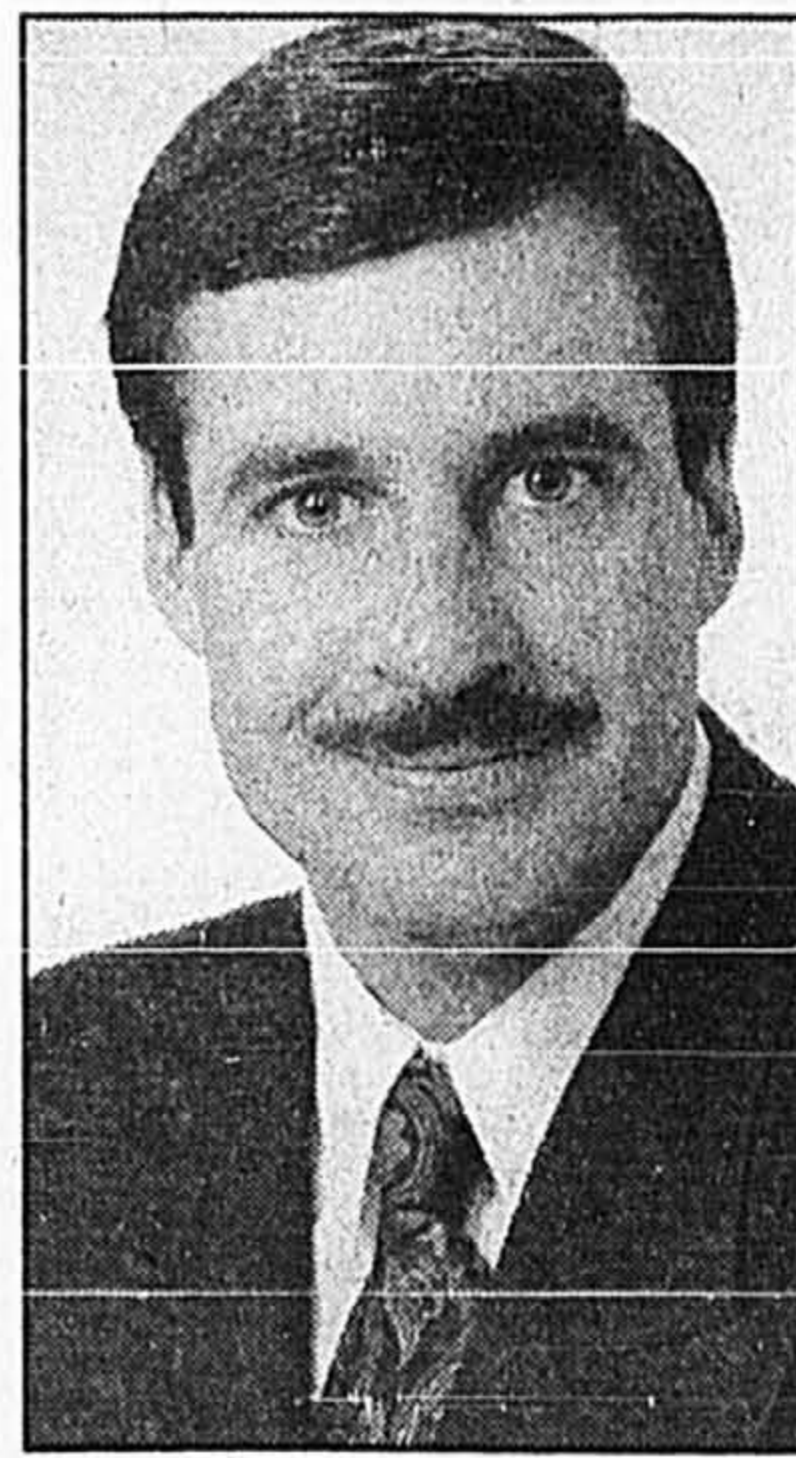
La lutte électorale municipale à Greenfield Park met en présence «l'élève» Marc Duclos, 31 ans, qui veut sortir de la classe son ancien professeur, le maire sortant Stephen Olynyk. L'ébéniste-entrepreneur admet volontiers que M. Olynyk, maire depuis maintenant douze ans, l'a amené à faire ses classes comme conseiller, entre 1982 et 1986. Il n'avait alors que 23 ans. «Mais il est temps de rajeunir

l'administration et d'insuffler un vent de dynamisme à Greenfield Park avec une planification à long terme», affirme le jeune loup Duclos, un parfait bilingue. De son côté, le vieux lion Olynyk, connu par ses attaques incessantes contre la Société de transport de la Rive-Sud et contre tous les organismes supra-municipaux, dirige un plan de campagne basé sur la continuité et l'expérience. «Il est vrai que M. Olynyk a contribué à faire mon entrée sur la scène municipale en 1982.

Mais je me suis vite rendu compte que Greenfield Park lui appartenait, qu'il était (et demeure) le seul maître à bord», estime l'aspirant à la mairie. M. Olynyk rétorque que M. Duclos «est un brave jeune homme. Je l'ai fait élire en 1982. Sauf qu'il ne possède ni l'expérience et les compétences administratives pour gérer une ville comme la nôtre», dont la population est d'environ 18 500 citoyens.

Population vieillissante
Cette banlieue de travailleurs,

coincée entre Longueuil et Saint-Lambert, est surtout identifiée par l'hôpital Charles-Lemoyne, qui surplombe le boulevard Taschereau, à l'ombre du pont Jacques-Cartier. Le dernier recensement indique qu'environ seize p. cent de sa population est composée de gens âgés de plus de 65 ans. «Nous devons orienter nos programmes en fonction de cette population vieillissante, tout en évitant d'alourdir le fardeau des jeunes ménages», explique le maire Olynyk.



Marc Duclos PHOTOTHEQUE, La Presse

qu'il lorgne la politique fédérale». Par exemple, observe l'aspirant à la mairie, M. Olynyk se contente de repaver les rues, sous des infrastructures — eau et égout — qui seront à refaire dans deux, trois ou quatre ans. «Pourquoi ne pas donner le coup de barre nécessaire tout de suite?», s'interroge M. Duclos. Celui-ci soulève aussi, outre les 1,5 million consacrés au repavage des rues, les 3,5 millions destinés à la nouvelle piscine Jubilé et au nouveau poste de police. «En tout, les citoyens devront payer cinq millions et les intérêts sur une période de dix ans ou quinze ans. Le maire n'en a pas parlé, lorsqu'il a fait adopter son règlement d'emprunt, en mai dernier».

À la dernière élection, le maire Olynyk et son équipe se sont assurés les six sièges de conseiller. Dans la présente confrontation électorale, M. Olynyk compte sur trois conseillers sortants et trois nouveaux candidats, tandis que l'équipe Duclos regroupe dans ses rangs la conseillère sortante Henriette Boisvert-O'Beirne.

M. Duclos, lui, joue la carte du changement, fort de l'expérience de quatre années sous l'avant-dernier mandat de M. Olynyk. Belle lutte en perspective, même si le maire sortant débute la course avec plusieurs longueurs d'avance.

«Je veux formellement m'assurer, dit-il, que notre ville ne retournera jamais à ce qu'elle était, avant mon premier mandat en 1978, au moment où elle était menacée d'une tutelle et où elle faisait l'objet d'une enquête administrative du gouvernement québécois».

Le maire sortant met au défi son jeune adversaire de «consacrer quarante heures par semaine aux affaires de la ville et d'être disponible pour assister, en plus, aux réunions de la MRC et de la STRSN».

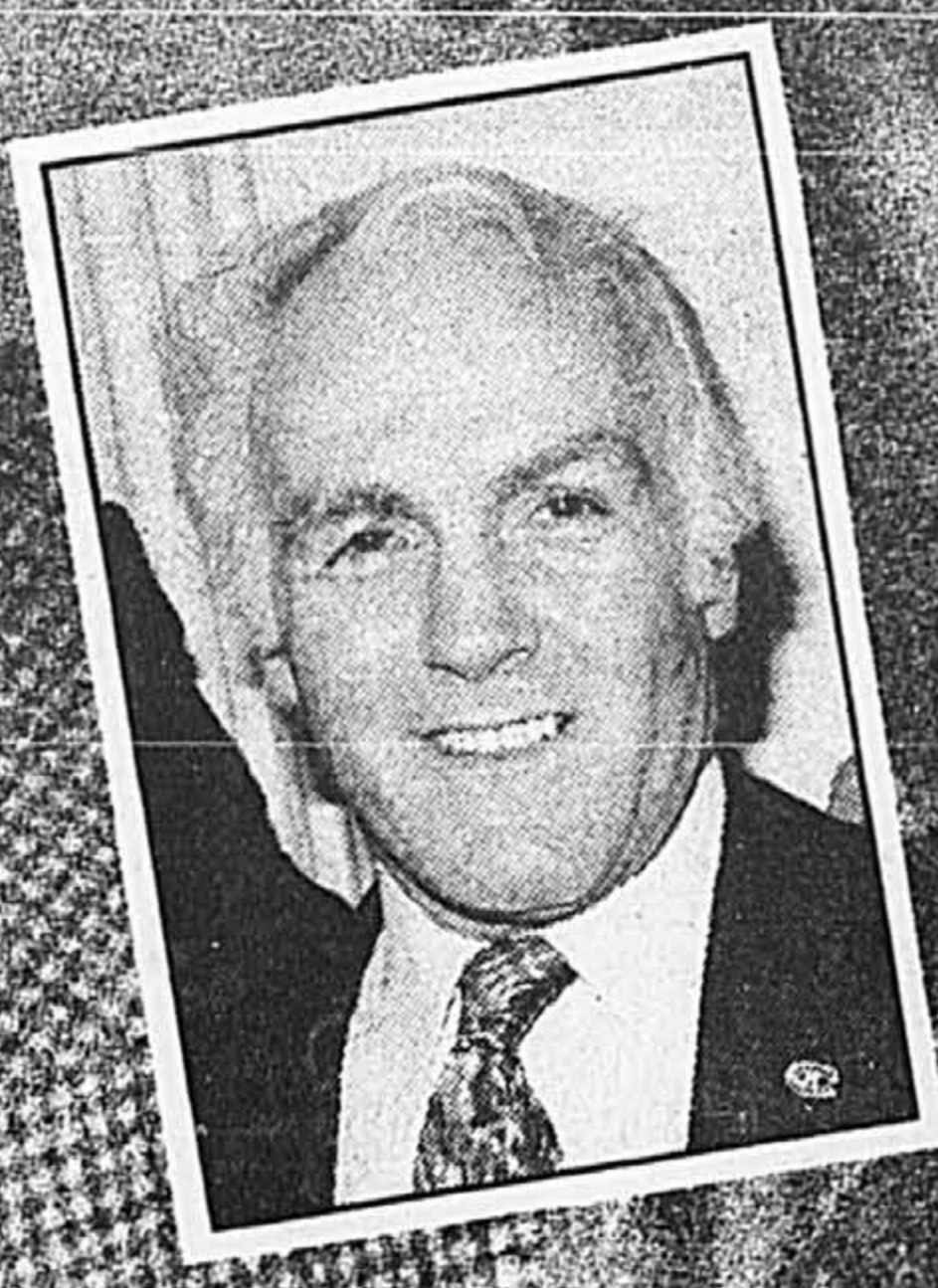
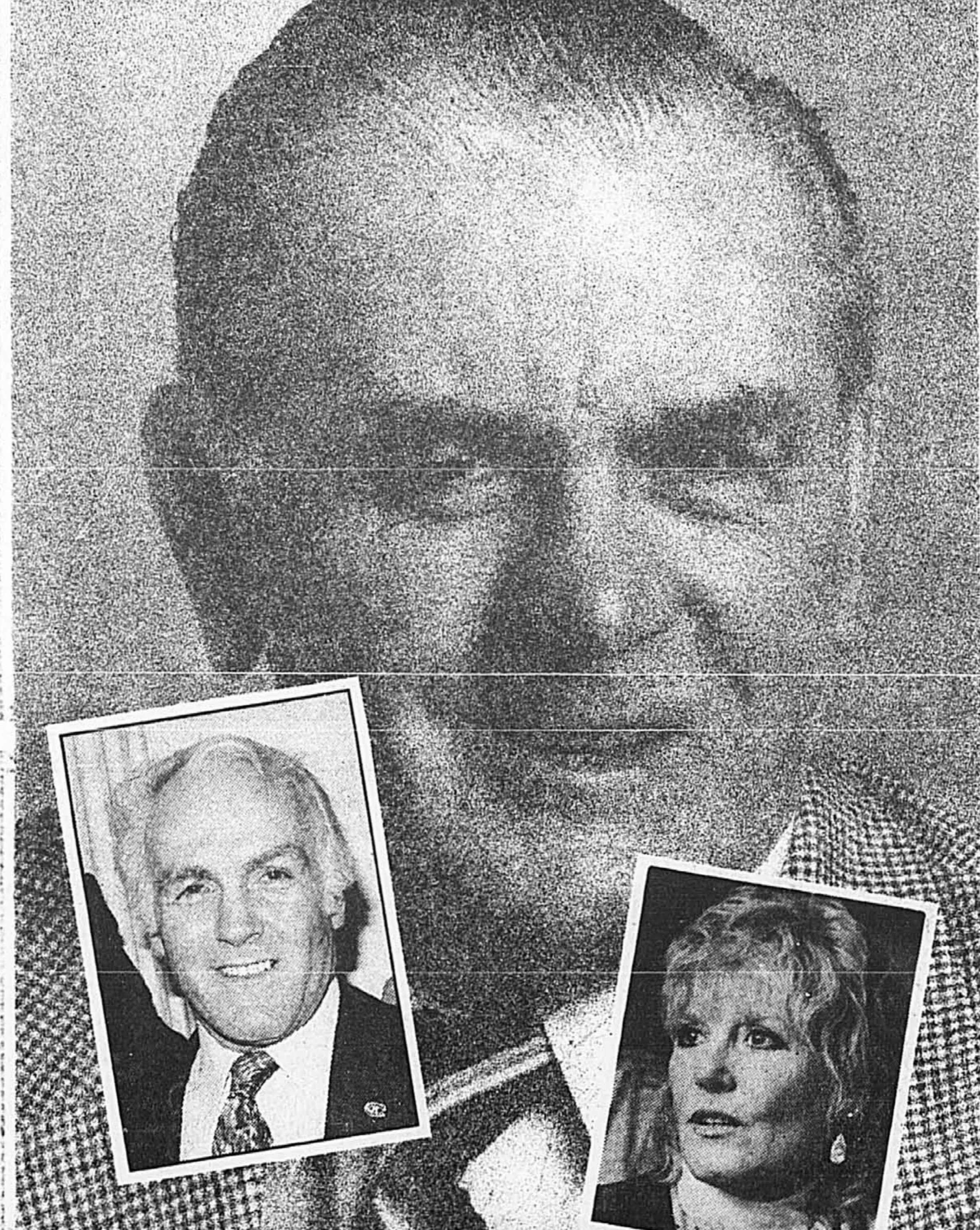
«D'où sortent tous ces candidats (M. Duclos et son équipe de six candidats aux postes de conseiller)? Jusqu'à tout récemment, la plupart de ces personnes ne trouvaient même pas le temps de

se présenter aux réunions du conseil», déclare M. Olynyk.

Nouvelle équipe collégiale
M. Duclos reproche pour sa part au maire sortant d'administrer à la p'tite semaine. «Il se refuse de prendre des décisions à moyen ou long terme, parce que c'est un secret de polichinelle

Le Gala Excellence
La Presse 1990

HOMMAGE À MAURICE RICHARD



Aux Beaux Dimanches le 14 octobre 20 h

Radio-Canada Télévision

Avec la participation de: Henri Richard, Petula Clark et plusieurs autres

Le cautionnement de 100 000 \$ déposé par le camionneur Richard Bilodeau est saisi

Ses avocats tenteront de faire casser la saisie d'ici peu

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Les avocats du camionneur Richard Bilodeau, acquitté la semaine dernière de l'accusation de négligence criminelle ayant causé la mort de deux policiers et de leur détenu, doivent retourner devant la cour du New Hampshire, cette semaine ou la semaine prochaine.

En effet, Me Jean-Pierre Rancourt, procureur du camionneur de Coaticook, a annoncé, hier, que la Cour supérieure du New Hampshire avait favorablement accueilli une requête de saisie avant jugement du cautionnement de 100 000 dollars US ayant assuré la mise en liberté de Bilodeau avant la tenue du procès de ce dernier.

La requête de saisie a été déposée par la veuve du policier Joseph Edward Gerty, l'une des victimes de la tragédie dans laquelle Bilodeau a été impliquée le 29 novembre 1989, à Warren, dans le New Hampshire.

Au cours d'une conférence de presse, Me Rancourt a indiqué que le cautionnement a été saisi en fin d'après-midi, vendredi, après l'acquiescement de Bilodeau par le jury.

«Le reçu du cautionnement a été fait en mon nom, après avoir

versé la somme requise, que je détenais in trust de la Caisse populaire de Coaticook, et le juge aurait pu nous demander de comparaître pour vérifier si l'argent appartenait à l'inculpé, procédure qui est obligatoire au Québec», a précisé Me Rancourt.

Jugement contesté
«Nous allons comparaître cette semaine à Woodsville pour faire la preuve que cet argent n'appartient pas à Bilodeau, mais à des citoyens du Québec qui lui ont prêté la somme, ceci à l'aide d'un affidavit de la Caisse populaire et d'un affidavit que je signerai personnellement.»

Me Rancourt a ajouté que Debra L. Gerty poursuit Richard Bilodeau et la compagnie de transport Richard Pelletier Transit pour dix millions et que la saisie avant jugement vise le cautionnement de 100 000 dollars, ainsi que le tracteur et la remorque de Pelletier Transit inc., employeur du camionneur de Coaticook.

L'avocat sherbrookoise indique que le juge Robert Morrill, celui-là même qui a présidé le procès de Richard Bilodeau, a signé le jugement de saisie avant jugement. «Me Peter Decato et moi étions encore au palais de justice, au moment où il a rendu son jugement, et il m'apparaît normal que

nous ayons alors été avisés, plutôt que de tenir une audience ex parte.»

«De plus, ajoute le procureur de Bilodeau, le greffier Mue avait bien que le reçu émis par la Woodsville Guarantee Saving Bank était à mon nom.»

Me Rancourt a estimé que la cour aurait alors pu prendre connaissance du nom des gens à qui appartient l'argent ayant servi au cautionnement.

«Pour tous ces gens qui nous ont prêté l'argent, même si l'accusé a été acquitté, il est de notre devoir de faire vite pour récupérer cet argent qui n'appartient pas à Bilodeau», a déclaré Me Rancourt.

Me Peter Decato, avocat de Woodsville, est présentement à préparer une opposition à cette saisie. «Nous attendons l'audience pour faire casser ce jugement et nous croyons pouvoir récupérer l'argent cette semaine ou au plus tard la semaine prochaine», a évalué l'avocat sherbrookoise. «Au Québec, la démarche ne serait qu'une simple formalité, mais là-bas, on ne sait pas et on ne prend pas de chances», dit-il encore. Le procureur de Bilodeau a mentionné qu'il n'a pas le mandat pour récupérer le tracteur et la roulotte appartenant à Richard Pelletier Transit inc.

Les agresseurs d'un marchand de fruits de l'ouest de Montréal sont toujours au large

Les policiers de la CUM sont toujours à la recherche d'un couple qui a blessé d'un coup de couteau le préposé d'un kiosque de fruits qui a refusé de leur remettre son argent.

Ce commerçant de 40 ans dont la police n'a pas révélé l'identité était à son travail, vers 4 h 20 hier matin, à l'angle des rues Côte-des-Neiges et

Jean-Brillant, dans l'ouest de la ville, quand il a été approché par un homme et une femme.

Les deux jeunes gens dans la vingtaine ont vainement tenté sous la menace d'un couteau de se faire remettre le contenu de la caisse.

C'est en voulant ainsi résister aux voleurs que le commerçant

a été blessé d'un coup de couteau. La victime a été transportée à l'Hôpital général juif de Montréal où les médecins l'ont traité pour une blessure sans conséquence pour sa vie.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée par les enquêteurs du district 31 de la CUM chargés de cette agression armée.

10,000,000 \$ (Approximatif)

TIRAGE **LOTTO 649** **MERCREDI**

Ça change pas le monde. Sauf que...

lotto-québec



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

À l'ouverture de la Semaine nationale de la famille, des enfants originaires de différents pays entourent les ministres Violette Trépanier et Normand Cherry, que l'on aperçoit au centre.

La Semaine de la famille s'ouvre sous le thème des communautés culturelles

LILY TASSO

Une ribambelle d'enfants de diverses origines entouraient hier, au Centre Saint-Pierre, Mme Violette Trépanier, ministre déléguée à la Condition féminine et ministre responsable de la Famille, et M. Normand Cherry, ministre délégué aux communautés culturelles. Ils étaient là pour ouvrir officiellement la sixième édition de la Semaine nationale de la Famille, placée sous le thème des communautés culturelles avec pour slogan: «la famille, tout un univers».

La vedette de la télévision Marguerite Blais, elle-même mère adoptive de quatre enfants nés dans des pays lointains, animait cet événement plein de fraîcheur.

— La famille, c'est important, parce que sans ça, je ne serais pas né.

— C'est important, parce que c'est quelqu'un qui t'aime.

— C'est important pour ma grand-mère, c'est moi qui parle français à l'épicerie, elle est trop vieille pour apprendre.

Ces messages relevés dans la bouche d'enfants de neuf à douze ans sont tirés d'une longue série remise à la ronde «pour que personne n'oublie».

Dans son allocution d'ouverture, Mme Trépanier a invité les divers milieux de la société à réserver, par la voie de mesures concrètes, une meilleure place aux parents et aux enfants. Elle a également rappelé les objectifs poursuivis au chapitre de l'interculturalisme par le plan d'action gouvernemental en matière de politique familiale.

Quant à M. Cherry, il a rendu public hier une étude du ministère des Communautés culturelles

et de l'Immigration, confirmant que les familles immigrantes partagent des caractéristiques voisines de l'ensemble de la population québécoise.

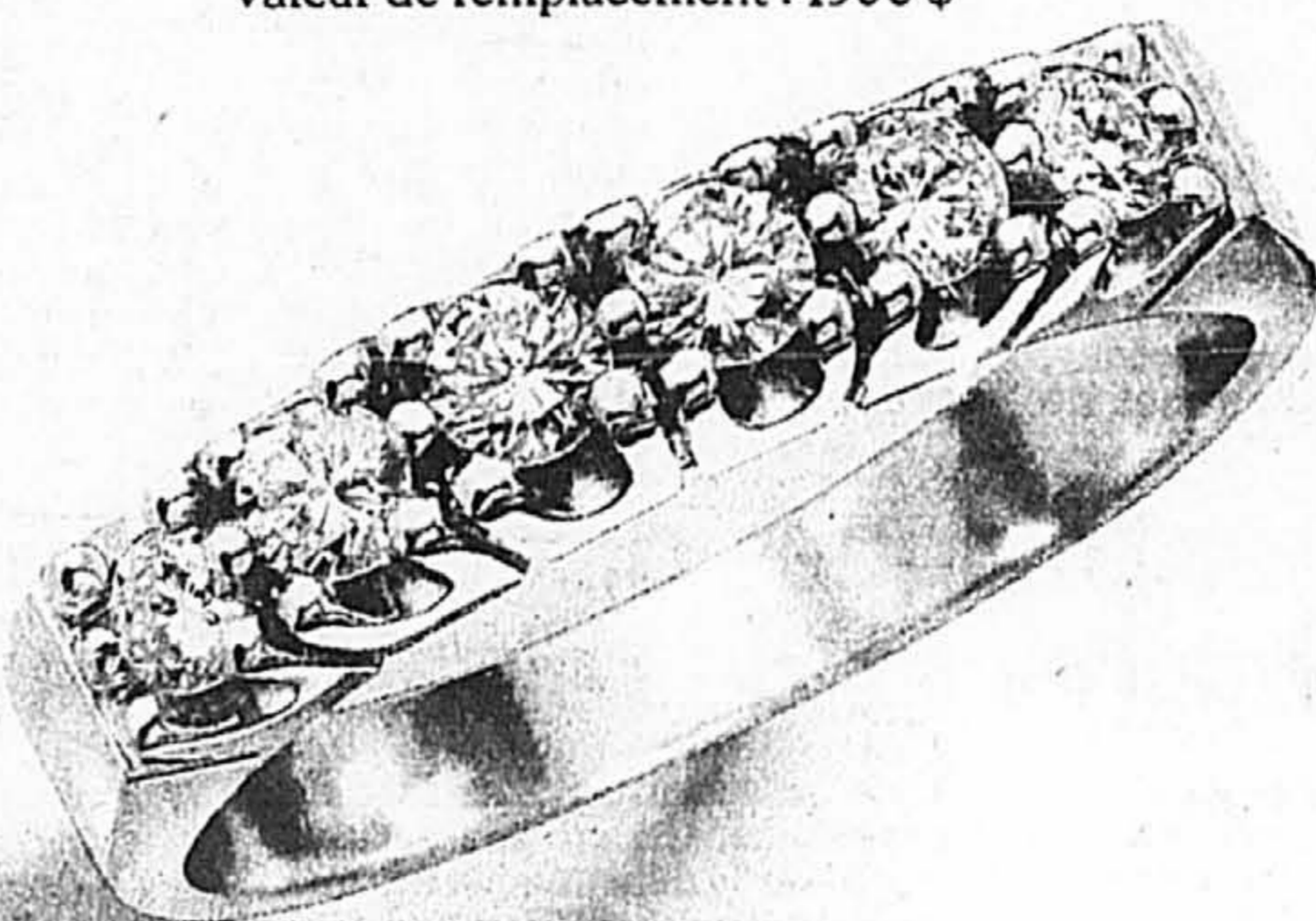
Réalisée par Jael Mongeau, démographe à l'Institut national de la recherche scientifique en urbanisation, l'étude révèle entre autres que la moyenne des familles immigrantes compte, en plus grande proportion que la moyenne des familles au Québec, trois enfants ou plus et que plus souvent, les deux parents d'une famille immigrée ayant des enfants sont actifs sur le marché du travail.

De nombreux événements marqueront cette semaine, d'ici le 7 octobre — colloques sur les droits de l'enfant et l'interculturalité, pièce de théâtre, lancement de livre, rencontres — et permettront de mettre en valeur la contribution des familles à l'ensemble de la société.

EXCLUSIVITÉ DE BIRKS

995\$

valeur de remplacement : 1500 \$



POUR CÉLÉBRER UN AMOUR ÉTERNEL

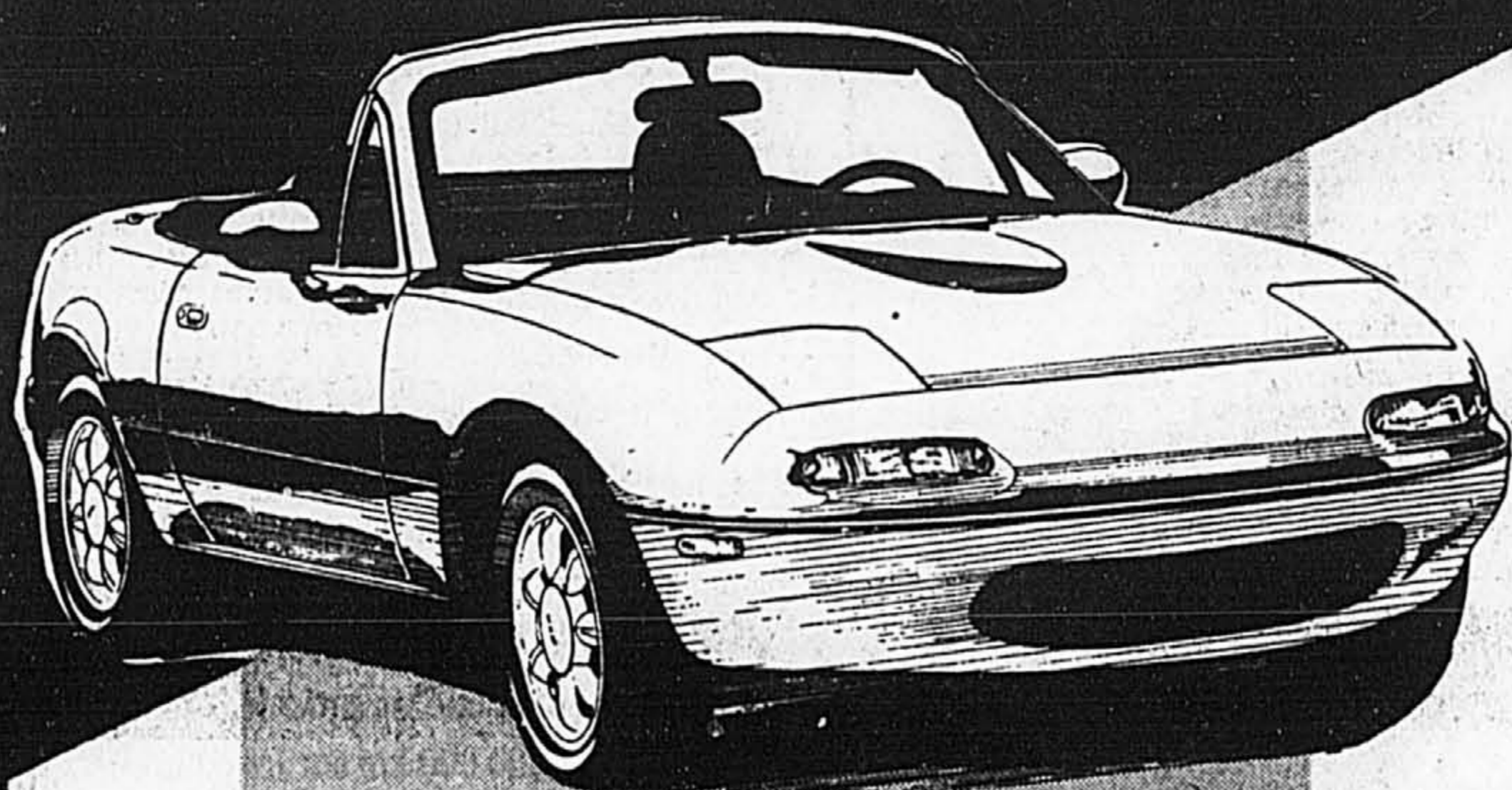
Pour lui dire que vous n'hésiteriez pas à l'épouser de nouveau, glissez-lui au doigt l'alliance anniversaire de Birks à rangée unique de diamants. Combinant harmonieusement or et diamants, cet anneau est d'une simplicité éloquente. C'est un bijou d'un éclat et d'une beauté incomparables. L'alliance anniversaire est rehaussée de six diamants taille brillant sertis sur or 14 carats et réalisée avec soin dans notre atelier de joaillerie.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve..

BIRKS

ÇA N'ARRIVE QU'UNE FOIS L'AN!

LIQUIDATION DEMOS



MIATA
DÉCAPOTABLE 1990

Couleur rouge, 20 000 kilomètres, garantie, toute équipée.

PRIX DE DÉMONSTRATEUR

16 500\$

(Transport et préparation inclus)
FINANCEMENT DISPONIBLE

Mazda 2-20

1 DON QUICHOTTE
ÎLE PERROT

453-7220 Mtl 954-0120

50 démos à liquider!

MPV

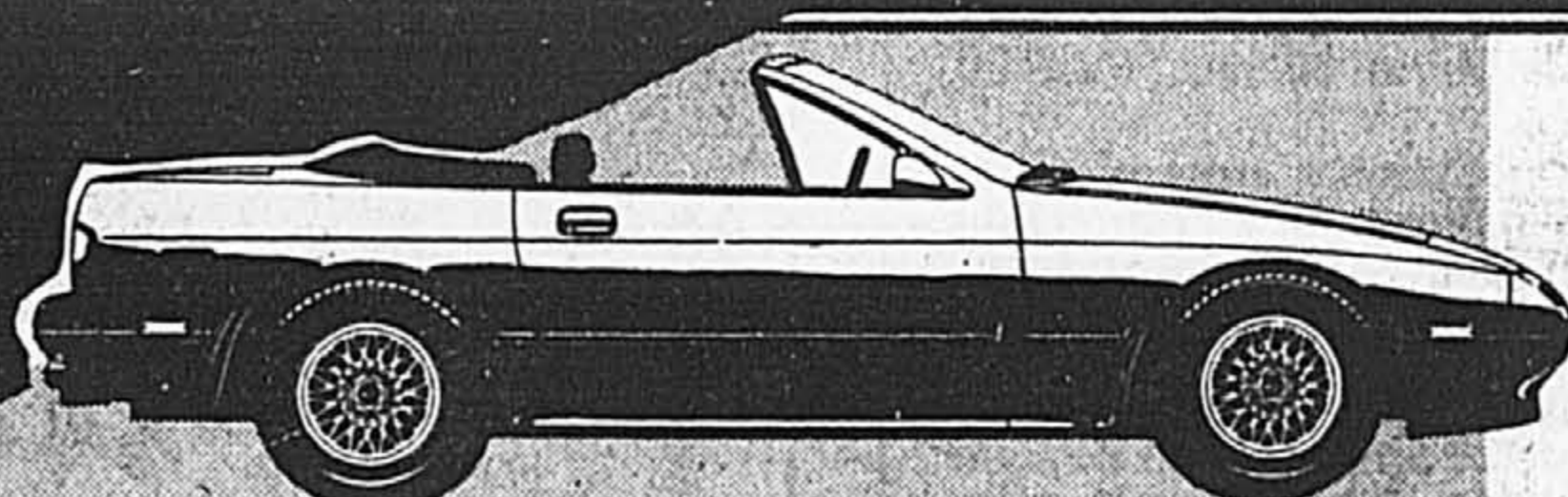
4X4 1990

Très peu utilisé, bas kilométrage, équipé, 5 vitesses, pleine garantie 3 ans, 100 000 kilomètres. Valeur de 24 440\$.

PRIX DE DÉMONSTRATEUR

21 240\$

(Transport et préparation en sus.)
Autres MPV en stock, liquidation à partir de 16 520\$. Hâtez-vous! (Transport et préparation en sus.)



RX-7

DÉCAPOTABLE 1989

Entièrement équipée, bas kilométrage. Auto conduite par le directeur général.

PRIX DE LIQUIDATION SUR LES LIEUX. À QUI LA CHANCE.

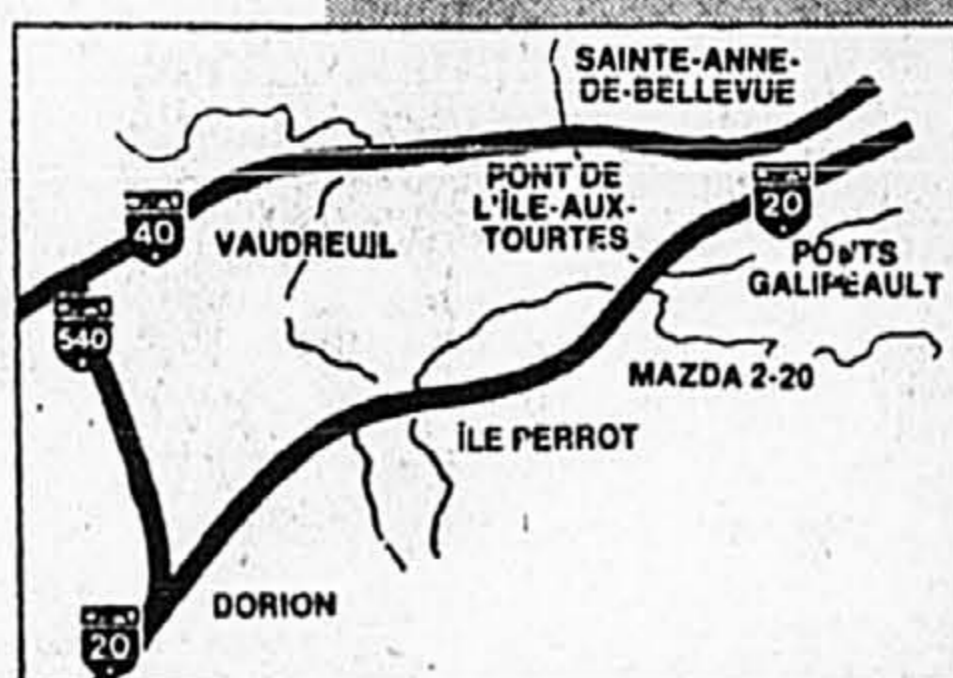
Valeur de 41 500\$



SUPER LIQUIDATION
323 AUTOMATIQUE 1990
Mouleurs et radio AM/FM cassette

8 999\$

(Transport et préparation inclus)
Légerement utilisée



Mulroney plaide la cause des enfants aux Nations unies

PHILIPPE DUBUISSON
NEW YORK

Dans un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, hier, le premier ministre Brian Mulroney a exhorté la communauté internationale à mettre en oeuvre la Déclaration en faveur du bien-être de l'enfance adoptée sans opposition la veille par les 71 pays participant au premier Sommet mondial de l'enfance.

« Il serait prématuré de dire que le Sommet a été un succès. Sa réussite ne se manifesterait que dans les années à venir, à mesure que les nations feront honneur à leurs engagements et investiront stratégiquement dans ce qu'elles ont de plus précieux, leurs enfants », a déclaré M. Mulroney, co-président de ce sommet de

l'enfance qui s'est tenu le week-end dernier à New York.

Mais jusqu'à présent, les 71 chefs d'État et de gouvernement qui ont participé à ce sommet ainsi qu'aux somptueuses réceptions qui ont marqué l'événement - la facture du sommet dépasse les six millions de dollars - n'ont pris aucun engagement financier pour mener à terme les ambitieux objectifs de la Déclaration et du Plan d'action qui l'accompagne.

Les signataires de la Déclaration se sont notamment engagés à réduire d'un tiers la mortalité infantile des enfants de moins de cinq ans d'ici à l'an 2000 qui se chiffre par 14 millions par année. Les leaders mondiaux entendent aussi réduire de moitié la malnutrition grave et assurer à tous une alimentation en eau potable. Il en coûterait 25 milliards sur dix ans pour atteindre ses objectifs, selon des agences de l'ONU.

« Je crois que nous avons au moins réussi à remettre cette question à l'ordre du jour international, a dit Brian Mulroney. Il faut s'assurer maintenant qu'il existera suffisamment de volonté politique pour maintenir l'élan que nous venons de lui donner ».

Le premier ministre a aussi expliqué l'absence d'engagement financier par le fait que les leaders ne voulaient pas se lancer dans une « surenchère de programmes nationaux » à cette tribune internationale.

La Banque Mondiale est la seule institution à avoir pris un engagement, celui de faire passer à cinq p. cent du total de ses prêts ceux qu'elle accorde au titre des soins de santé primaires, ce qui se traduit un demi-milliard de plus par année pour l'éducation de base et l'hygiène élémentaire. Cette aide supplémentaire avait toutefois été annoncée par l'insti-

tution un mois avant le sommet de l'enfance.

Le premier ministre Mulroney a cependant promis un plan d'action national dans l'esprit de la résolution du sommet de l'enfance. Dans l'entourage du premier ministre, on expliquait qu'il avait été convenu de ne rien annoncer officiellement au cours du sommet. Hier aux Communies, cependant, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Perrin Beatty, a annoncé la création d'un Bureau fédéral de l'enfance qui co-ordonnera les programmes des ministères fédéraux qui ont trait aux enfants. D'autres projets, dont un programme national de garderie, seront également annoncés prochainement.

Si les leaders ont réussi à remettre les problèmes des enfants à l'ordre du jour international, l'enlèvement de la crise du golfe Persique et le durcissement du ton entre Bagdad et Washington ont éclipsé le Sommet de l'enfance, qui a été le principal sujet de discussions dans les rencontres bilatérales.

Et bien qu'ils n'avaient que quelques minutes chacun pour proposer leurs solutions aux difficultés qui affligent les enfants, plusieurs chefs d'État et de gouvernement n'ont pu s'empêcher de soulever des questions politiques d'un autre niveau.

Aussi, le président Vaclav Havel de Tchécoslovaquie a dénoncé « le régime communiste haitif que les peuples ont renversé l'an dernier », tandis que le président Abdou Diouf du Sénégal et d'autres leaders des pays en développement se sont lancés dans un plaidoyer pour la radiation des dettes bilatérales.

Hier, devant lors de son allocu-

tion annuelle devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président américain George Bush a parlé de l'urgence d'un régle-

ment de la crise du golfe à la suite de la destruction du Koweït par l'Irak, mais n'a pas fait référence au sommet de l'enfance.

PUBLICITÉ

H & R BLOCK OFFRE AUX RETRAITÉS LA POSSIBILITÉ D'UNE NOUVELLE CARRIÈRE

Des milliers de personnes retraitées s'engagent dans une nouvelle carrière en s'inscrivant au cours d'impôt donné par H & R Block. Cette entreprise dédiée entièrement à la préparation de déclarations de revenus, est la plus réputée au monde. Son cours d'impôt débute le 17 octobre. On peut assister au cours offert le matin, l'après-midi, le soir ou le samedi.

Le cours offre une excellente formation aux personnes qui veulent continuer à travailler après leur retraite ou qui sont déjà à la retraite et veulent retourner travailler. Un instructeur d'expérience guide les étudiants dans toutes les étapes d'une déclaration de revenus. Le cours comprend des discussions, des problèmes théoriques et des travaux pratiques sur de véritables formules d'impôt.

Les diplômés du cours bénéficient énormément de cette nouvelle aptitude qu'ils peuvent utiliser immédiatement dans des bureaux situés à des endroits facilement accessibles. Et ils peuvent choisir de travailler pendant les heures et les jours qui leur conviennent particulièrement.

Les frais de cours sont très raisonnables et incluent les livres et fournitures nécessaires. Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que des diplômés soient invités à postuler un emploi chez H & R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter. De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en composant un des numéros suivants:

Permis CP0072

Montréal/Sud-Est	526-2559	Verdun	769-1714
Montréal/Centre-Est	722-4403	Saint-Laurent	747-5223
Montréal/Centre-ville	281-4895	Ouest-de-l'île	683-3930
Montréal-Est	355-7540	Laval	663-9485
Montréal-Nord	327-0255	Longueuil	468-9464
Ahuntsic	274-8351	Brossard	676-8466

20% DE RABAIS AUX 50 ANS ET PLUS

1600 gérontologues discutent d'Alzheimer, de centenaires et de retraites heureuses

JEANNE DESROCHERS

Trois mille centenaires en France, c'est beaucoup. C'est aussi 15 fois plus qu'en 1953 et proportionnellement autant qu'au Japon, sans que l'on sache encore pourquoi. Les époux Forette, tous deux médecins, entendent en apprendre davantage en recensant le quart de cette population de centenaires par l'intermédiaire des représentants pharmaceutiques qui font la tournée des médecins dans les villes et villages. On verra les gens qui les soignent, on parlera à ceux qui les soignent il y a 10 ans, on évaluera tous les six mois l'état de santé des centenaires, on verra quelle combinaison de gènes et de styles de vie a permis à ces hommes et ces femmes (un homme pour six femmes) d'éviter les maladies et les accidents.

Le couple Forette fait partie des 1600 délégués assistant au congrès international francophone de gérontologie, au Palais des Congrès de Montréal, jusqu'à demain. On y parle évidemment d'Alzheimer.

L'énorme complexité de cette variété de démence présénile, connue sous le nom de Dr Alzheimer qui la fit connaître en 1906, n'arrête pas les chercheurs, au contraire. On l'étudie sous toutes ses coutures, on croit que la génétique est en cause, aussi bien que l'environnement. Chose certaine, le vieillissement y est pour quelque chose, puisque la fréquence grimpe avec l'âge (après 65 ans, 5 p. cent en sont frappés, après 80 ans, c'est 20 p. cent).

Des recherches entreprises au Lac Saint-Jean, sous la direction du Dr Denis Gauvreau, laissent croire que d'ici un an ou deux on aura un peu percé le mystère. L'informatique a permis de fichier les antécédents médicaux de cette population homogène, de sorte qu'avec les années on saura à peu près tout d'un malade, de ses parents et de ses grands-parents, et qu'après sa mort l'étude microscopique du cerveau pourra en dire beaucoup plus.

Les gérontologues se préoccupent de l'entourage du malade, qui doit assurer une surveillance de tous les instants. C'est souvent la famille immédiate qui s'occupe des grands malades et des grands vieillards, ce sont les jeunes vieux qui s'occupent des vieux vieux. La gérontologie se préoccupe des uns et des autres, elle tend l'oreille aux souffrances non exprimées des familles, elle cherche avec elles à mettre en valeur les capacités restantes du malade, plutôt que de parler exclusivement de ses handicaps. Et quand la mort approche, elle ne veut pas se dérober.

La gérontologie se préoccupe aussi des retraités qui ont besoin d'un petit coup de pouce pour faire de leur troisième âge (après celui de la dépendance et celui de la responsabilité) une période d'indépendance et de créativité, une période d'éducation continue. Elle y va doucement avec les couples âgés, qui veulent rester au contrôle de leur vie, qui ne veulent demander de l'aide que dans une relation de réciprocité.

On cherche à stimuler le vieillard hospitalisé, pour diminuer

plutôt qu'accentuer son état de dépendance. On en sait de plus en plus sur la dépendance des médicaments, on se méfie des ordonnances multiples, d'une certaine confusion qui peut porter à la surconsommation. A ceux qui se plaignent d'insomnie, on recommande de tenir un agenda du sommeil, pour identifier une éventuelle carence de sommeil avant de conseiller des somnifères. On se préoccupe de la dénutrition, qui cause la fatigue, les infections, les pertes musculaires, on essaie d'intervenir, d'identifier les carences, avant que la santé soit trop détériorée.

Parmi les nouveaux services qui permettent de soigner les gens à domicile, six hôpitaux du Québec offrent un service ambulatoire de consultation gériatrique. On ira, par exemple, voir à domicile un vieillard atteint d'arthrite et de Parkinson, qui habite chez sa fille, ne sort plus de la maison et sombre dans la déprime. Un médecin se rend avec une infirmière, l'évaluation se poursuit à l'hôpital, puis l'ergothérapeute se rend à domicile pour évaluer les adaptations nécessaires. Après quelques mois, le vieux monsieur se fait enlever des cataractes.

L'importée qui s'est vendue le plus rapidement dans toute l'histoire automobile.



EN PRIMEUR, LA EXCEL 1991.

HYUNDAI

HYUNDAI ANNONCE QU'ILS ONT VENDU UN MILLION DE VOITURES EN AMÉRIQUE DU NORD, EN MOINS DE CINQ ANS. INCROYABLE, CONSIDÉRANT QUE TOYOTA, NISSAN ET MÊME VOLKSWAGEN ONT MIS QUINZE ANS POUR ATTEINDRE CE CHIFFRE.

En seulement 5 ans, la Hyundai est devenue une des voitures importées les plus populaires sur nos routes. Ce n'est rien de surprenant quand on pense que les versions à trois, quatre ou cinq portes de la Excel font partie de la gamme Hyundai.

Avec son profil élancé et aérodynamique, ainsi que son moteur économique de 1,5 litre à injection multipoints contrôlée électroniquement, la Excel 1991 offre beaucoup d'avantages.

Dès qu'on y prend place, on ressent immédiatement cette impression de confort et de sécurité. Et elle offre plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie.

Mais elle a quelque chose de plus, qui ne se voit pas. La tranquillité d'esprit.

En effet, chaque nouvelle Excel est assortie d'une garantie de 3 ans/60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs, sans franchise, ainsi que d'une garantie de 5 ans/100 000 km sur les composants principaux.

Cependant, la meilleure façon de découvrir pourquoi Hyundai est l'importée qui s'est vendue le plus rapidement dans toute l'histoire, c'est encore de faire l'essai d'une Excel vous-même. Quand vous l'aurez essayée, l'histoire ne pourra que se répéter.

Le prix du Big Mac double à Moscou

Agence France-Presse
MOSCOU

Le prix du Big Mac a doublé hier à Moscou en raison de la hausse du prix de la viande soviétique fournie au premier restaurant de la célèbre chaîne de restauration rapide McDonald, ouvert en fanfare il y a quelques mois dans la capitale soviétique.

Des centaines de personnes attendaient parfois plus d'une heure sur la place Pouchkine pour entrer dans ce temple de la consommation capitaliste américaine, dont on voulait faire l'expérience en dépit des tarifs fort élevés selon les normes soviétiques, un casse-croûte complet coûtant environ onze roubles, soit 17 \$ US au taux de change officiel.

QUEST
Jaykai Hyundai
133, 1^{re} avenue
Ville Ile Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lallier
LaSalle 364-3124

Les Automobiles Gagne
et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557

Automobiles Corée
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victoria
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Clognon Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Châteauguay Hyundai
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul.
des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des
Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
1004 Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
885, Arthur Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victoria
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Métropolitain Hyundai
4352, Métropolitain Est
Montréal 374-9110

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir